

**Anti-
racistes
américains**

15 SEPTEMBRE-
15 OCTOBRE 1963

N° 224
0,75 F

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

NOUS SOMMES AVEC VOUS !



Plus de 200.000 personnes ont participé, le 28 août, à la puissante Marche sur Washington, affirmant leur volonté de faire échec à la ségrégation et à la haine déchainée contre les citoyens noirs des Etats-Unis.

DANS L'UNION

partout en France

multiplions les manifestations DE SOLIDARITE

avec les Noirs et les Blancs
qui luttent aux Etats-Unis
pour la justice et la dignité humaine

(Voir page centrale.)

Discriminations raciales dans un café parisien

Il y avait foule, le samedi 14 septembre, en fin d'après-midi, au « Paris-Londres », 22, rue de Dunkerque (près de la gare du Nord) ; il y avait foule aussi sur la terrasse, sur le trottoir et même dans la rue. Mais la direction n'avait pas lieu de s'en réjouir...

Car, dans ce café on refuse de servir les consommateurs à la peau sombre. Deux Antillais, MM. Eugène Boisseron et Serge Guéry, ayant demandé un demi au bar, le gérant leur avait rétorqué qu'il fallait man-

(Suite page 4.)

RENTREE

VOICI les vacances terminées et le moment venu pour tous nos amis du M.R.A.P., de reprendre une activité qui, du côté de notre secrétariat, n'avait jamais cessé. L'actualité dans notre secteur antiraciste ne connaît pas de trêve. Elle exige une vigilance à la mesure des périls qui ont continué de peser sur l'horizon, à maints égards éclairci de notre pluvieux été.

Dans ce rapide bilan du retour, enregistrons d'abord des résultats dont la conscience du monde peut se féliciter. D'abord le scandaleux rassemblement des SS qui, avec tant d'associations d'anciens déportés, d'anciens résistants et combattants nous avait justement indignés, n'a pas eu lieu.

Globke va prendre sa retraite. Veillons à ce que dans toutes les avenues du pouvoir d'intolérables présences d'anciens hitlériens ne viennent plus défier

ombres. Elles nous viennent d'abord des Etats-Unis. La lutte se poursuit dans les Etats du Sud et l'on attend du Président

(Suite page 9)

par

Pierre PARAF
Président du MRAP

les victimes survivantes, compromettre une réconciliation que nous avons toujours souhaitée avec une Allemagne démilitarisée, dénazifiée, vraiment pacifique.

Contre la ségrégation en Afrique du Sud, le Conseil de Sécurité a énergiquement réagi. Continuer à livrer des armes à l'Etat qui pratique une telle politique, c'est s'en proclamer le complice. La grande majorité du Conseil a montré par son expresse recommandation de cesser toute livraison qu'elle se refusait à compromettre avec le Droit, avec ce principe élémentaire de morale internationale qu'est l'égalité sans distinction de couleur et d'origine.

Et maintenant, après les rayons les

DANS CE NUMERO :

- * **Fastour Henri ROSER** : Vivre à Birmingham (page 6).
- * **Marcel MERIGONDE** : Poursuivre ensemble (page 5).
- * **Jacques M A D A U L E** : Un combattant : Jules Isaac (p. 11).
- * **Françoise GOURDON** : Comment j'ai découvert la haine (page 8).
- * **Jean-Marie BRESSAND** : La sixième colonne (page 3).
- * **Georges SAROTTE** : Scholcher n'avait pas prévu ça (page 4).
- * **Roger MARIA** : Propos déformants (page 4).
- * **Schofield CORYELL** : Le 21 août à Paris (page 6).
- * **Guy DORNAND** : Les Arts (page 10).
- * **Fereydoun HOVEYDA** : La quarantaine (page 12).

Ce mois-ci...

JUILLET

19-VII. — 60 personnes, dont 17 enfants, arrêtés à New York à la suite de manifestations contre la ségrégation dans les chantiers de construction.

22-VII. — Heurts violents à Saint-Denis, entre travailleurs d'Afrique noire et d'Algérie.

23-VII. — La Cour Suprême de République Démocratique Allemande rend son verdict : Hans Globke condamné à la détention perpétuelle.

AOÛT

1-VIII. — Dans les rues de Montpellier, des parachutistes se livrent à la « chasse aux Algériens », faisant plusieurs victimes.

4-VIII. — A Gadsden (Alabama), la police utilise contre les manifestants noirs des ai guillons électriques employés ordinairement pour le bétail.

5-VIII. — En présence de M. Thant, secrétaire général des Nations Unies, les ministres des Affaires Etrangères de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne SIGNENT LE TRAITE SUR L'ARRET DES EXPERIENCES NUCLEAIRES.

• Les dockers d'Alger refusent de décharger un navire français transportant des marchandises pour l'Afrique du Sud.

7-VIII. — Chef d'une unité qui se livra au massacre de nombreux juifs en 1941-1942, l'ex-lieutenant-colonel SS Robert Mohr est condamné par la Cour d'Assises de Wuppertal (R.F.A.) à... 8 ans de réclusion.

8-VIII. — A l'O.N.U., par 9 voix et 2 abstentions (France et Grande-Bretagne) le Conseil de Sécurité « demande solennellement à tous les Etats » DE CESSER L'ENVOI D'ARMES ET DE MUNITIONS en Afrique du Sud.

10-VIII. — Une fillette noire de 14 ans, Serina Taylor, tuée d'un coup de fusil par des racistes circulant en automobile, à Jersey City (New-Jersey).

12-VIII. — L'actrice Madeleine Sherwood, arrêtée avec 11 autres personnes pour avoir participé à une manifestation antiraciste est condamnée à 6 mois de prison à Gadsden (Alabama).

15-VIII. — A Los Angeles, des racistes enduisent de goudron brûlant une jeune femme de 27 ans, Mrs Kathy Harwell, sous prétexte qu'elle « fréquentait un noir ».

• A Birmingham (Alabama), une grenade lancée dans un restaurant qui avait accepté d'abolir la ségrégation, fait 6 blessés.

16-VIII. — Deux antifranquistes, Francisco Granados Grata et Jaquin Delgado Martinez, exécutés au garrot en Espagne.

17-VIII. — Une grenade explosive est lancée à Bruxelles dans un dancing fréquenté par de nombreux Congolais. 41 blessés.

19-VIII. — Nouvel attentat raciste à Bruxelles : un engin explose à la Maison Africaine.

21-VIII. — Manifestation des Américains de Paris contre la ségrégation raciale aux U.S.A.

26-VIII. — Des affiches antisémites collées dans la nuit sur la Maison de la Communauté juive, à Berlin-Ouest.

28-VIII. — Plus de 200.000 manifestants antiracistes participent à la MARCHÉ SUR WASHINGTON.

31-VIII. — Manifestation enthousiaste à Fort-de-France, pour le retour des quatre jeunes Martiniquais libérés après plusieurs semaines d'emprisonnement à Paris.

SEPTEMBRE

2-IX. — Par décision du gouverneur Wallace, les écoles de Tuskegee et de Huntsville où devaient entrer pour la première fois des enfants noirs sont fermées et gardées par la milice de l'Etat d'Alabama.

4-IX. — A Birmingham, un noir qui participait à une manifestation antiraciste est tué d'un coup de revolver.

5-IX. — Un noir de 20 ans, John Foley, tué par la police à Birmingham au cours d'une manifestation antiraciste.

8-IX. — Référendum en Algérie : la Constitution est adoptée par 97,7 % des suffrages.

• Arrêté il y a deux ans comme dirigeant de l'O.A.S., le général Vanuxem est acquitté par la Cour de la Sûreté de l'Etat.

10-IX. — Le président Kennedy place sous contrôle fédéral la milice de l'Alabama, qui empêchait les élèves noirs d'entrer dans les écoles.

• Violentes manifestations contre les écoles chrétiennes en Israël.

11-IX. — Quelques enfants noirs entrent dans les écoles de Tuskegee, Mobile, Huntsville, en Alabama, désertées par nombre d'élèves blancs.

15-IX. — M. Ben Bella élu président de la République Algérienne, par plus de 95 % des suffrages.

• Abominable attentat à Birmingham (Alabama). Quatre fillettes tuées, 23 personnes blessées, à la suite de l'EXPLOSION D'UNE BOMBE DANS UNE EGLISE. Deux autres jeunes gens tués dans les rues par des racistes.

PAIX

● Espoir

PENDANT fort longtemps, et naguère encore, l'été fut la saison propice aux orages internationaux.

Cette année, pourtant, août a été marqué non par l'angoisse de la guerre, mais par l'espoir de la paix. Le traité signé à Moscou au début du mois par les représentants de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne a créé un climat nouveau. Il apporte non seulement l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau (dont la nocivité n'est plus à démontrer), mais aussi et surtout, la perspective d'autres négociations, d'autres accords. Après ce premier pas, des mesures nouvelles devraient pouvoir donner aux hommes un peu plus de sécurité, de confiance, la possibilité d'utiliser à des fins humaines et non plus destructrices, les immenses ressources offertes par les progrès scientifiques et techniques.

Mais ne nous y trompons pas. Les résultats atteints ne sont pas dus au hasard. Ils sont le fruit de la pression qu'exerce l'opinion publique mondiale en faveur de la paix, et qui ne doit pas se relâcher. Nous sommes bien placés, nous Français, pour nous en rendre compte, alors que notre gouvernement est l'un des rares, avec celui de la Chine, à refuser de signer le traité de Moscou. La « force de frappe », instrument problématique d'une illusoire grandeur, grève de plus en plus lourdement le budget national, pèse sur la vie quotidienne de chaque famille et sur l'avenir du pays. Nous constatons d'expérience que la paix doit se gagner de haute lutte contre les forces qui s'y opposent.

Cette lutte est inséparable de notre action pour la compréhension entre les hommes, pour l'égalité et la fraternité. N'est-il pas significatif que, dans le débat au Sénat américain, les adversaires les plus farouches du traité de Moscou soient les représentants racistes du Sud, pour qui guerre froide et ségrégation vont de pair ?

Fort heureusement, les artisans de la tension et de la haine battent aujourd'hui en retraite. Et l'on peut se féliciter de l'esprit de bonne volonté qui paraît prévaloir à l'Assemblée générale des Nations Unies, dont la 18^e session vient de s'ouvrir avec les discours de MM. Gromyko et Kennedy. Les peuples se doivent de veiller et d'exiger de nouveaux actes sur la voie de la paix.

AFRIQUE DU SUD

● Nouvelle étape à l'ONU

LA politique de ségrégation raciale pratiquée en Afrique du Sud, suscite des critiques sévères depuis plusieurs années. Mais l'indépendance de la plupart des pays africains a donné une ampleur nouvelle à l'action poursuivie pour mettre fin à l'apartheid.

La conférence d'Addis Abeba est une date marquante de cette lutte. Les résolutions prises ont conduit à un harcèlement des délégations sud-africaines à toutes les réunions internationales. Ce fut notamment l'exclusion du Bureau international du Travail et plus récemment « l'invitation à quitter la salle » où se déroulait la Conférence internationale sur le tourisme. Entre temps, la Yougoslavie fermait son Consulat général à Johannesburg, l'Egypte interdisait le survol de son territoire par les avions sud-africains, et plusieurs autres pays contribuèrent, sous d'autres formes, à l'isolement de l'Afrique du Sud.

Cet ensemble de mesures devait être couronné par le récent débat du Conseil de sécurité, réuni à cet effet.

La position des « grands occidentaux » était assez peu confortable. D'une part les Etats-Unis et l'Angleterre ont investi d'importants capitaux dans les industries d'Afrique du Sud et il est très difficile de trouver ailleurs, à des conditions aussi avantageuses, l'or, les diamants et l'uranium. Le gouvernement français entretient de bonnes relations avec celui de l'Afrique du Sud et n'oublie pas l'appui constant que celui-ci lui apporte à l'O.N.U. pendant la guerre d'Algérie.

Mais d'autre part, le soutien trop évident d'un pays pratiquant le racisme sous sa forme la plus brutale ne peut être maintenu sans que les pays d'Afrique en prennent ombrage.

Cette conjoncture a donné lieu au vote de la résolution du 8 août dans laquelle le Conseil de Sécurité réprovoque la politique de discrimination raciale, contraire à la Charte des Nations Unies. Il demande que la politique d'apartheid soit abandonnée et que les personnes emprisonnées pour s'y être opposées, soient libérées. Que tous les Etats cessent de livrer des armes,

« TRIBUS »

UN jeune garçon dont le père est connu sous le surnom de « Le Gitan » se bat, après boire avec un ouvrier espagnol. Vacarme, émotion locale, intervention de la police, etc..., ce n'est qu'un de ces petits faits-divers dont les journaux sont remplis quotidiennement. On se bat aussi dans les beaux quartiers, et dans les grandes familles, et souvent pour les mêmes raisons. Le cinéaste Jean Renoir fit déjà ce rapprochement dans « La Règle du Jeu ». Mais « Ouest-France », que j'ai eu déjà l'occasion d'épingler, interprétant cet incident, parle curieusement de « rixe tribale ». Sans doute groupe-t-il dans la même « tribu » tout ce qui est « étranger » ? Par exemple qu'un citoyen morvandiau vienne à échanger des mots avec un Alsacien dans un restaurant de Plougastel-Daoulas, voilà qui alimenterait la xénophobie malade de son rédacteur. Il est probable que celui-ci, pour qui un pseudo gitan et un authentique espagnol appartiennent au monde « tribal » en question ignore le sens des mots qu'il emploie. C'est la seule excuse qu'on lui trouve.

Mais que dire du journaliste de « Paris-Jour », Olivier Reichenbach, qui, parlant du film qu'un jeune metteur en scène veut tourner en Israël, n'hésite pas à écrire : « Il compte aussi sur la générosité de certaines têtes couronnées du Tout-Paris sémite pour ajouter quelques deniers à son faible budget » ? Vous avez bien lu ! Mais si le Tout-Paris antiraciste allait botter les fesses de ce petit imbécile, il devrait rester debout pendant longtemps : le temps de relire la collection complète du « Piloni » et le commentaire des lois de Nuremberg, signées Globke !

Oncle TOM.

des munitions et des véhicules militaires à l'Afrique du Sud. Et il prie le secrétaire général de faire un rapport au Conseil de Sécurité avant le 30 octobre, sur la situation de ce pays. La clause demandant le boycott des marchandises sud-africaines a été repoussée à la demande des Etats-Unis. La France et la Grande-Bretagne qui s'opposaient à toute résolution condamnant l'Afrique du Sud, se sont, cette fois-ci, abstenues.

Les milieux financiers de Johannesburg s'inquiètent de plus en plus de ces attaques et le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Eric Louw, a violemment critiqué l'attitude de l'Occident à l'égard de son pays, dans un discours prononcé le 11 septembre dernier.

La mesure la plus sérieuse, le blocus économique, a été rejetée, mais la lutte se poursuit et le Comité de l'O.N.U. sur l'apartheid vient de recommander, le 18 septembre, le blocus de l'Afrique du Sud.

● Une démarche du MRAP

Lors de la session du Conseil de sécurité consacrée à l'apartheid, le M.R.A.P. a adressé au Président de cet organisme, ainsi qu'aux délégations participant au débat, une lettre où il exprime « le soutien ardent de l'opinion antiraciste française à tous les efforts qui seront entrepris pour mettre fin à cette forme particulièrement cruelle de la discrimination raciale ».

« Des citoyens de toutes opinions politiques, soulignait cette lettre, réunis sous l'égide de notre Mouvement ou appartenant à diverses associations syndicales, étudiantes ou autres, ont manifesté maintes fois, dans la dernière période, leur opposition vigoureuse au racisme sud-africain, comme à toutes les atteintes aux droits et à la dignité d'un groupe ethnique ou confessionnel, dans quelque pays et sous quelque forme qu'elles se produisent. Solidaires de tous ceux qui combattent l'apartheid, ils entendent amplifier encore cette campagne nécessaire de défense de l'Homme ».

« Aussi espérons-nous, concluait-elle, que le Conseil de Sécurité adoptera des mesures efficaces, susceptibles de priver de tous les appuis dont ils ont besoin, les gouvernants racistes qui s'emploient à perpétuer par la violence un régime condamné par toute l'humanité civilisée ».

Plusieurs réponses sont parvenues au M.R.A.P., le remerciant de sa démarche et lui témoignant un complet accord. Elles émanent de la Présidence du Conseil de la République Algérienne, de l'ambassade de la Côte d'Ivoire en France, et du Ministre d'Etat pour les Affaires panafricaines du Kenya.

HIER ET AUJOURD'HUI

● Les « amis de Drumont »

UN communiqué de presse annonçait, au début d'août, la création d'une « Société des Amis d'Edouard Drumont ». Elle se donne pour objectif d'« entretenir et au besoin défendre la mémoire » de ce tristement célèbre personnage, dont le nom symbolise la rage antisémite dans sa plus extrême férocité.

Drumont, fondateur de « La Libre Parole », prit une part essentielle dans les campagnes de haine au temps de l'affaire Dreyfus. Il fut pendant de longues années le chef de file et le « théoricien » de ces hordes d'excités qui attaquaient Zola, et dont les cris de « mort aux juifs » emplissaient les rues.

Aussi n'est-il pas étonnant de trouver parmi ceux qui patronnent la Société en question les représentants les plus en vue de plusieurs journaux ou groupements fascistes et racistes. Y figurent notamment : l'ex- « commissaire aux questions juives » de Vichy, Xavier Vallat, avec Dominique Venner, « führer » de « Jeune Nation », tout récemment jugé par la Cour de Sûreté de l'Etat et qui ne paraît pas s'en porter plus mal ; Maurice Bardèche, directeur de « Défense de l'Occident », animateur de l'Internationale néo-nazie ; Pierre Dominique, Henri Poulain, Abel Manouvriez, de « Rivarol » ; Henri Coston, spécialiste des publications antisémites aujourd'hui comme sous l'occupation ; le poujadiste Beau de Loménie, rédacteur à « Fraternité Française », etc., etc...

La mémoire de Drumont, on le voit, sera bien honorée. Mais quelle honte pour notre pays !

● Le « bon » Goering

LE « sensationnel » a des limites ! La publication par « Le Nouveau Candide » des Mémoires d'Emma Goering, « la première dame du III^e Reich » a suscité une légitime émotion dans les milieux antiracistes.

A croire cette dame, Hitler et ses acolytes étaient tout simplement de charmants hommes du monde. Quant à Goering lui-même, il passait son temps à... sauver les juifs des camps de concentration qu'il avait été personnellement chargé de créer (elle le reconnaît) mais dont il ignorait ce qui s'y passait. « Dans son esprit, écrit-elle avec une impudente candeur, il s'agissait uniquement d'établissements de rééducation. »

Cette tentative de réhabilitation d'un des « héros » du nazisme constitue, en soi, un intolérable défi à la mémoire des millions de victimes qui lui ont valu

(Suite page 3.)

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7 f. 50
Abonnement de soutien : 15 F.

ETRANGER

Un an : 12 F.
Par avion : tarifs divers selon pays
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 centimes et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.O.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

(Suite de la page 2)

d'être condamné à mort par le Tribunal international de Nuremberg. Mais il faut souligner en outre combien de telles publications peuvent être nocives pour l'avenir : les jeunes générations, qui ne connaissent ni Hitler ni Goering, si elles n'avaient d'autres informations que celles-là, se trouveraient désarmées face aux menées de ceux qui rêvent encore à la revanche.

Notre secrétaire général, Charles Palant, a adressé au « Nouveau Candide » une lettre de protestation qui a été (partiellement) publiée.

POSITIONS

● M. Nocher et le racisme

NOUS avons lu récemment dans « La Manche Libre », cet intéressant passage d'une revue de presse :

« Enfin, puisque nous en sommes au chapitre des commentaires, notons que le racisme s'exprime librement en France, à la R.T.F., par la bouche volubile et discutée de M. Jean Nocher. Dans quelques jours, il nous rappellera qu'il ne fait jamais de politique (!) mais il a pu disposer d'une heure de grande écoute au bénéfice d'une place exceptionnelle dans les programmes, à la suite des informations de France II, suivies par tous les amateurs d'informations régionales et par les gens qui rentrent tard chez eux, pour manifester une hostilité hargneuse à la manifestation de Washington.

« Pour lui, les Noirs américains font du racisme à rebours, il n'est même pire racisme que le leur. Le racisme blanc n'est rien à côté. Bien entendu, les Noirs sont sous l'influence du communisme et cela seul peut les rendre si effrontés que de réclamer l'égalité avec les Blancs.

« Leurs « extrémistes » vont jusqu'à demander, dans les postes administratifs et autres, un pourcentage de places conforme à leur importance dans la Nation. Que dites-vous de ce scandale ? Notre discoureur, lui, s'empresse de prétendre que les Noirs veulent ces places, même s'ils n'en ont ni les aptitudes, ni la qualification, même s'ils en sont incapables !

« C'est à se demander s'il ignore qu'il s'agit de l'Amérique et non de la brousse africaine et que les Américains « de couleur » disposent probablement dès aujourd'hui des personnes qualifiées correspondant à ce qu'ils réclament, personnes qui ne peuvent, par suite de préjugés raciaux, obtenir les postes qu'elles briguent.

« D'ailleurs, l'intelligence ne leur manquant pas plus qu'à M. Nocher, il suffirait de quelques années d'intégration scolaire, technique et universitaire pour mettre les Noirs, dans le domaine des aptitudes, sur pied d'égalité avec les Blancs, comme ils le sont, qu'on le veuille ou non, dans le domaine humain.

« On s'étonnera peut-être que nous insis-

tions sur un commentaire de radio qui n'a duré que quelques minutes. C'est que M. Nocher fait, lui du racisme qui n'est pas à rebours, mais dans le sens courant, dans le sens, hélas, instinctif.

« En tout Blanc, il y a, par orgueil ou sottise, un raciste qui sommeille. Ce n'est pas de quoi nous rendre fiers. Tout au moins, ne le réveillons pas ! ».

H. G.

Un franc

LA hausse généralisée des prix, sensible dans tous les domaines de la vie, a des répercussions particulièrement lourdes dans la presse. Tous les éléments de la réalisation et de l'expédition d'un journal ont subi ces dernières années, et plus encore ces derniers mois, de notables augmentations de tarifs. Qu'il s'agisse de l'imprimerie, du papier, du routage, ces augmentations ont amené les quotidiens à passer, le 1^{er} août, de 0 fr. 25 à 0 fr. 30.

Depuis, la tendance ne s'est pas modifiée. En août, nous avons été informés d'une augmentation de 6 % sur le routage. Et dans une lettre au Président de la Fédération Nationale de la Presse Française, le ministre des Postes et Télécommunications, tout en reconnaissant « les lourdes charges auxquelles la presse doit faire face », annonce qu'à dater du 1^{er} septembre, le montant de l'expédition des journaux sera doublé.

C'est pourquoi nous nous voyons contraints, comme l'ont d'ailleurs déjà fait l'ensemble des périodiques, de porter notre prix de vente à UN FRANC et l'abonnement mensuel à 10 FRANCS à partir du prochain numéro (1).

Un journal comme le nôtre qui s'exprime librement, qu'aucune subvention occulte ne saurait influencer, ne peut vivre, dans la situation présente, que par la volonté de ses lecteurs, dont il exprime les aspirations et à qui il apporte une documentation précieuse.

Nous sommes convaincus que leur soutien, en ces circonstances, ne nous fera pas défaut. Mieux : dans ce combat que nous poursuivons tous ensemble, nous voulons croire que nos innombrables amis redoubleront d'efforts. Nous comptons sur eux pour faire plus largement connaître « Droit et Liberté », renouveler des abonnements, solliciter des annonceurs.

Tous ensemble, nous agissons pour que notre Mouvement et son journal soient à la hauteur des tâches qui les attendent.

« Droit et Liberté ».

(1) L'abonnement demeure donc à 7 fr. 50 jusqu'au 15 octobre.

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● « BRASILLACH ? CONNAIS PAS ». — La mode intellectuelle, cette année, a la mémoire courte. Nous assistons au retour en grâce de ces écrivains qui donnèrent leur appui aux bourreaux racistes. Craignant, sous doute, que les « jeunes générations » oublient Brasillach, on se propose de le rééditer au « Club de l'Honnête Homme » (?). Une chose est bien de parler de Sophocle et du génie grec, voire du cinéma, c'en est une autre d'écrire dans « Je Suis Partout », de pleurer de tendresse devant les soldats nazis. Un homme qui cautionne un génocide ne peut pas être un « humaniste ».

● LES VILAINS PETITS CANARDS. — Le Danemark vient de prendre, très publiquement, une mesure abolissant le règlement qui obligeait les armateurs employant des marins de couleur à prévoir cabines et toilettes séparées (pourquoi pas deux bateaux ?). C'est très bien. Bravo. Mais pourquoi, dans le même temps, le tribunal des prud'hommes de Copenhague condamne-t-il à des dommages et intérêts, voire à des amendes, les dockers

danais qui ont refusé de décharger des navires en provenance d'Afrique du Sud, pays de l'apartheid ?

● LA NOBLE RACE GERMANIQUE. — Ça y est, les « grands aryens blonds » ont enfin trouvé des successeurs aux Juifs et « Ost arbeiter » pour leur interdire l'entrée des cafés et restaurants. Témoins les pancartes refusant l'accès des établissements pré-cités aux ouvriers italiens, à Nuremberg. La supériorité des Germains sur les Latins ne fait ici pas de doute.

● OUBLIONS LE PASSE... — Lu dans « Rivarol » (pas par goût), une phrase de M. Raymond Cartier, parue dans l'« Echo de Paris » 1937, et tout plein édifiante :

« Le fascisme, cette étonnante explosion de jeunesse et de vitalité. » Est-ce possible ?

● LA HAUSSE. — En Allemagne Fédérale aussi « il » augmente. Le budget de la Bundeswehr est en progression de 22,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il représente 32 % du budget total de l'Allemagne de Bonn.

● LES TUILES D'HIROSHIMA. — Les savants de l'Université de Kyoto viennent de révéler que les tuiles d'Hiroshima sont encore radioactives, 18 ans après le bombardement.

La sixième colonne

LE jumelage de villes est peu à peu entré dans les mœurs. Ce mode nouveau de coopération internationale au niveau des masses est en général bien accueilli, même si d'aucuns n'y voient que son aspect folklorique.

Mon propos n'est pas d'expliquer en quoi le jumelage peut être le moyen d'une information vraie, d'une démocratie de base, d'une coopération mondiale dans tous les domaines d'activités, dans un esprit de compréhension et de tolérance, mais de souligner que, comme la langue d'Esopo, il peut être la meilleure et la pire des choses ; ainsi entre les mains de la République Fédérale Allemande, ce paisible moyen de rapprochement est en train de devenir un formidable outil de propagande et d'action psychologique.

Le jumelage est devenu en effet en Allemagne Fédérale une sorte d'institution officielle encouragée et financée par les Pouvoirs publics ; ce financement facilite l'éclosion de nombreuses organisations privées, extrêmement actives, du type « Bourgogne-Rhénanie-Palatinat »,

dépensés si la cause de l'Algérie française ne fit pas, de ce fait, de notables progrès...

Autre similitude, les promoteurs de l'Opération algérienne — Premier Ministre (M. Michel Debré), Ministère de l'Intérieur, Mouvement National des Elus Locaux (Roger Duchet), André Voisin), — se targuaient d'avoir réalisé « deux cents jumelages franco-algériens », on se félicite aujourd'hui en haut lieu d'avoir franchi allègrement le cap des deux cents jumelages franco-allemands.

Encore quelques mois de cette cadence et les relations internationales des Français se définiront ainsi : d'une part une masse de touristes de toutes nationalités qui « passent », isolée dans sa langue, ses cars, ses hôtels, et une masse de ressortissants d'Allemagne Fédérale qui pénètre dans l'intimité des foyers d'un millier de villes françaises. Cette « Sixième Colonne » est, certes, plus pacifique que la précédente, mais on ne peut s'empêcher de la trouver un peu envahissante...

Et tout cela, apparemment, est apolitique, car les dirigeants d'Allemagne Fédérale n'ont que méfiance pour les jumelages organisés par certains mouvements européens (comme le Conseil des Communes d'Europe), pour diverses raisons dont l'une est suffisante : le cadre d'une organisation quelle qu'elle soit est incompatible avec la nécessité pour l'Allemagne Fédérale de conserver en mains propres la direction des opérations ; de plus, il faut reconnaître — et j'ai quelque mérite à le faire... — que ces mouvements européens évoluent, se dégagent d'une certaine conception étriquée de l'Europe, et en tout cas ne subordonnent pas toute leur action — et leurs jumelages — à la réunification de l'Allemagne.

On peut donc dire qu'à l'heure actuelle il y a deux organisations de jumelage dans le monde : la nôtre, animée par des bénévoles, apolitique, universaliste et pauvre ; puis l'Allemagne Fédérale. Celle-ci a, comme nous, un « service central de jumelages », qui est le Ministère des Affaires étrangères à Bonn, et des correspondants dans le monde entier, qui sont ses ambassades ; nous avons des témoignages irrécusables comme quoi les ambassadeurs allemands « démarchent » les autorités gouvernementales et municipales étrangères avec des listes de villes allemandes candidates — le fait est courant dans les pays africains — promettant de substantiels avantages, dons et travaux d'aménagement.

Ce que je crains en définitive : — c'est le monopole en faveur des jumelages franco-allemands en France, au détriment des autres contacts internationaux ;

— c'est qu'il n'y aura aucun antidote à la propagande faite de bonne foi, d'ailleurs, par l'homme de la rue d'Allemagne Fédérale, embauché au service de l'Etat ; et on peut compter sur son dynamisme et sa foi en la cause de l'Allemagne pour faire partager ses vues à nos concitoyens, d'autant plus facilement que ces contacts de peuple à peuple seront exclusifs de tous autres : or ce n'est pas d'irréductibles dont nous avons besoin en France mais de gens ouverts à tous les courants de la pensée, fraternels à tous ;

— c'est que, pendant que la France se détournera de sa vocation universaliste, l'Allemagne Fédérale poursuivra son action psychologique dans les pays sous-développés et n'hésitera sûrement pas à tenter des jumelages est-ouest, interdits chez nous, pour porter la bonne parole dans le camp « ennemi ».

Puissent les gens sérieux comme les redoutait Bernanos, qui n'ont pas cru devoir s'intéresser aux aspects positifs des jumelages, s'émouvoir de cette inquiétante vague allemande et s'unir à nous pour rétablir l'équilibre rompu.

Il rentre dans les libertés fondamentales, disait le regretté Jean XXIII, que l'Etat permette à chaque citoyen de circuler librement et d'établir avec d'autres citoyens à l'étranger les relations de son choix.

Puisse la République Fédérale Allemande le comprendre avant que sa politique ne se retourne contre elle et n'isole celle qui voulait isoler.

Commémoration

Le traditionnel Pèlerinage littéraire de Médan (Seine-et-Oise) en hommage à Emile Zola aura lieu, cette année, le dimanche 6 octobre, dans la demeure où le grand écrivain résida de 1878 à 1902.

par
Jean-Marie BRESSAND
Délégué général de la Fédération
Mondiale des Villes Jumelées

qui vont voir leurs moyens d'action décuplés par les crédits culturels du Traité franco-allemand. Ajoutez à cela l'aide d'un autre « fonds culturel » qui vient d'être créé à cet effet au Conseil de l'Europe.

Observons tout d'abord que ces jumelages régionaux entre une province française et un land allemand, à l'intérieur desquels on multiplie les jumelages de communes, constituent un premier déséquilibre : les provinces de France sont depuis 1790 dénuées de toute existence administrative et de tous moyens matériels, tandis que les länders ont un gouvernement et un budget propres. On est là fort éloigné des principes d'égalité et de réciprocité qui doivent présider à toutes relations entre collectivités locales étrangères.

Le second inconvénient de cette irruption de jumelages franco-allemands dans la vie française (250 à ce jour, 60 en cours dans la seule Bourgogne), c'est le dépérissement des autres jumelages — en particulier franco-britanniques — qui ne bénéficient d'aucune aide et qui sont quelquefois en butte à l'hostilité déclarée, tels les jumelages avec des villes de pays socialistes.

Signalons à ce propos que les refus de visas qui sanctionnent systématiquement les jumelages avec l'Est européen sont à mettre, en partie, sur le compte de l'attitude intransigeante de l'Allemagne Fédérale qui en fait une mesure de rétorsion vis-à-vis du « mur de Berlin », — intransigeance sur laquelle s'alignent les partenaires européens et atlantiques, même si ce n'est pas toujours de gaité de cœur.

Voici sous une forme schématique les opinions de quelques officiels allemands avec lesquels j'ai pu m'entretenir de ces questions de jumelages :

— l'Allemagne Fédérale n'a qu'un seul problème : la division de son territoire ; tout doit être subordonné à sa solution ; le moyen par excellence pour empêcher la division actuelle d'être définitive, c'est l'alliance avec la France, une alliance étroite au point d'en faire un seul corps, un seul peuple ;

— cette fusion des deux pays doit constituer un centre d'attraction tel que les divers pays limitrophes viendront s'agglutiner à ce noyau élémentaire ;

— de proche en proche se constituera l'Europe, pourquoi pas jusqu'à l'Oural, mais en attendant, la division de l'Allemagne ne pourra être consommée, car un seul peuple (franco-allemand, etc...) n'a jamais qu'une seule revendication (la réunification)...

Et pour cette intégration des corps et des âmes, condition de la fusion nécessaire, l'Allemagne Fédérale a choisi le jumelage.

Cette intégration des masses par le jumelage a un fâcheux précédent : il s'agit de l'opération en faveur des jumelages franco-algériens qui devaient unir Algérois et Métropolitains dans une même solidarité ; ce ne fut pas la faute des préfets ni des centaines de millions

PROPOS DÉFORMANTS

Il existe plusieurs façons de relater les mêmes faits. C'en est même troublant. D'ailleurs, la manie, propre à notre époque, de se donner soi-même pour impartial ou objectif, traduit souvent un état de mauvaise conscience, une certaine aptitude à décrire les phénomènes, mais une dramatique incapacité à les comprendre, à les expliquer, donc à en tirer les leçons pratiques, afin de changer ce qui doit l'être, ce qui peut l'être.

Ainsi, on peut raconter de trente-six façons des incidents sanglants, comme ceux qui sont survenus à Saint-Denis, dans la soirée du 22 juillet, entre travailleurs algériens et mauritaniens.

Nous ne reviendrons pas ici sur des détails déjà connus, amplement répandus par la presse. Rappelons seulement qu'une querelle banale, à propos d'une affaire de chaussures volées, a mis aux prises, pendant près d'une heure, rue du Landy à Saint-Denis, environ cent cinquante ouvriers des deux pays dans une rixe extrêmement violente, qui a entraîné de nombreux blessés et provoqué l'intervention de la police.

Tous les journaux en ont parlé, l'opinion publique s'est émue et nous avons le devoir, en tant qu'antiracistes, d'intervenir à nouveau, car l'affaire n'est pas close. Elle a été l'occasion d'une vague nouvelle de réflexions humiliantes et injustes dans toute une presse à large pénétration populaire, alors que seulement quelques journaux ont eu l'honnêteté d'éclairer la situation réelle sous son vrai jour.

En quelques mots, disons que nos amis, par exemple, ont compris d'eux-mêmes qu'il s'agissait là d'un de ces drames de la misère — malheureux travailleurs contre malheureux travailleurs — découlant des séquelles du colonialisme et de conditions sociales, propres à la France d'aujourd'hui, qui pèsent d'un poids bien plus lourd pour expliquer les heurts que la prétendue haine fondamentale qui opposerait Africains noirs et Africains du Maghreb.

Ces hommes ne se seraient pas battus si le pouvoir ne favorisait pas l'immigration de Noirs d'Afrique pour remplacer, en cas de crise, les manœuvres algériens et aussi pour créer une réserve de chômeurs ou d'ouvriers sous-payés afin de faire pression sur les travailleurs français eux-mêmes.

Ces hommes ne se seraient pas battus si, entre toutes les libertés chaque jour aliénées ou liquidées, une au moins se trouvait rigoureusement sauvegardée par la loi : celle de spéculer sans frein sur le logement des plus démunis. C'est vrai que les logeurs qui ont ameuté quelques dizaines d'Algériens contre des sous-locataires noirs mécontents étaient

des Algériens, percevant jusqu'à cinq et six fois quatre mille à sept mille anciens francs pour le même coin de cave pourrie sur chaque travailleurs noir presque obligé de subir de telles conditions. On pourrait peut-être observer que les taudis coûteux à Paris même, à l'usage des Français, sont la propriété de Français et que ce n'étaient pas des négriers algériens qui logeaient les prolétaires français, sous Napoléon III, dans d'infâmes soutes sèches et crasseuses humides. Cette situation du logement est liée à un certain régime de propriété dans des conditions historiques précises

Par
Roger MARIA

et non pas à une origine ethnique quelconque.

Et c'est pourquoi il est tellement important de réagir contre les interprétations racistes d'incidents comme ceux de Saint-Denis, car une fois que l'on a accumulé les conditions d'une monstrueuse injustice, il n'y a pas à s'étonner qu'il y ait à en cueillir des fruits amers.

..

Peu de journaux ont fait leur devoir de claire explication des causes du mal, des origines réelles du drame à propos de cette affaire. La plupart ont plus ou moins raconté, sans plus, les faits pénibles qui se sont produits et la situation « épouvantable » (« Les Echos ») des quelques 50 à 70.000 noirs en France. Plusieurs ont laissé transparaître un racisme latent, sans même s'en apercevoir, comme si leurs propos déformants étaient « tout naturels ».

(Pour simplifier, nous n'indiquerons pas la référence des journaux ci-dessous cités.)

Celui-là parle d'un « champ de bataille » opposant des « musulmans à des noirs ». Absurde ! La plupart de ces travailleurs africains noirs étaient, eux aussi... musulmans ! « On se serait cru en pleine brousse », écrit cet autre pour donner de la couleur à son article. Et où se serait-on cru le soir du massacre du métro Charonne ? Et il parle de « tam-tams endiables », de « hurlements sinistres », soulignant avec insistance toutes sortes de détails exotiques qui peuvent exciter la peur du Français moyen devant « ces gens-là, si différents de nous, et qui viennent troubler la quiétude de nos cités, etc. ». On connaît la chanson.

Pourtant, dans le même journal, on trouve l'indication que le commissaire principal Majoutier et ses collaborateurs ont su voir la vérité élémentaire : « Il ressort surtout de leur enquête que cette lamentable histoire est essentiellement imputable à l'extrême misère dans laquelle vivent l'un et l'autre des deux camps. »

D'un grand journal du soir : « Nos gris-gris nous protègent des balles, hurlaient les noirs attaquant l'hôtel des Nord-Africains. » C'est toujours le même procédé qui consiste à grossir démesurément — dans le cas présent, sur six colonnes en énormes caractères — un détail sans signification profonde, mais propre à montrer les noirs comme de « grands enfants » superstitieux, qui ont donc besoin d'être guidés par les « bons blancs » — alors même qu'à la page suivante on offre à l'appétit des lecteurs la cuisine quotidienne d'un horoscope ridicule...

Bien sûr, « Rivarol », « Fraternité française », « La Nation française », « Carrefour », etc., se sont surpassés dans l'utilisation sournoisement ou cyniquement raciste de ces incidents : l'un évoque « l'investissement de Paris et de nos grands centres par une lie humaine encadrée de tueurs et téléguidée par l'anti-France », et joue à faire peur : « Une armée de voyous se prépare à la grande tuerie. » D'un autre : « Le péril est considérable (...) il faut protéger ces hommes contre les bandits dont le gouvernement a malheureusement fait ses interlocuteurs à Evian. » Pour l'autre, « la rixe de Saint-Denis aura sonné encore une fois le glas du bon vieux mythe de l'antiracisme dans le sens de l'histoire ». Et encore : « A l'ère de la décolonisation, la France réduite à l'hexagone est envahie par les ressortissants de son ancien empire » ; ça, c'est le titre ; dans l'article, on parle de « ces hommes-enfants », cliché classique de tous les racismes antinoirs ; puis, une fois de plus, l'excitation à la peur : « Le 22 juillet, c'était contre les noirs. Demain, contre qui ? »

Il est grave d'inciter les lecteurs à s'abandonner au réflexe de la peur ; beaucoup n'y sont que trop portés par ignorance, par sous-éducation, par refus de réflexion. Mais nous, nous gardons confiance, nous lutterons pour aider les gens à sortir de l'ornière raciste. Nous, nous nous sentons responsables — et nous sommes libres, efficacement libres.

Des mesures s'imposent!..

Aussitôt après les incidents qui ont opposé, à Saint-Denis, des travailleurs d'Afrique Noire à des travailleurs algériens, le M.R.A.P. a rendu publique une déclaration mettant en garde « tant les intéressés que l'opinion publique contre les tentatives visant à substituer aux problèmes sociaux et économiques réels des interprétations passionnelles, et à opposer entre elles des communautés entières pour atténuer les responsabilités d'une poignée de profiteurs sans scrupules ».

« Le M.R.A.P., soulignait encore cette déclaration, attire une nouvelle fois l'attention des pouvoirs publics sur le sort dramatique des Africains attirés en France et qui, loin d'y trouver remède à leur dénuement, rencontrent dans notre pays des conditions de vie particulièrement inhumaines. »

Enfin, le M.R.A.P. demandait que « des mesures soient prises d'urgence pour mettre fin à cette situation scandaleuse, pour que ces hommes qui ne demandent qu'à travailler et à s'instruire, puissent vivre dans la dignité ».

SCHÖELCHER n'avait pas prévu ça...

Q UOI ça ? Eh bien, voyons : la nouvelle traite des « nègres ». Oui ça recommence, ou plutôt ça continue... Bien sûr, pas comme avant, il y a plus d'un siècle. Le progrès, le « vent de l'histoire », comme on dit, appelle d'autres méthodes ; il n'y a plus de nègres embarqués à la suite de razzias et attachés à fond de cale. Les anciennes expéditions de razzia sont remplacées par les tournées d'agents recruteurs qui grouper les candidats de peaux noires et les expédient par milliers pour venir travailler ici moyennant des salaires dont les taux pèseront sur les conditions de travail des ouvriers de France.

Dans le monde où nous vivons, il faut toujours qu'il y ait un trafic de

par
Georges SAROTTE

chair humaine : traite des blanches, traite des noirs. Cela fait un beau dyptique ! Et vive la Déclaration universelle des droits de l'homme !

Que les organisations qui ont pour mission de délivrer les femmes blanches vendues par des trafiquants aux... du monde entier s'occupent de cette industrie si florissante et si ignoble, pour essayer d'en venir à bout. Quant à nous, antiracistes, nous avons à nous occuper de ces noirs, expédiés de leurs pays comme des bœufs ou des mulets, ou tout autre bétail. Et encore, pour ce, lui qui est destiné au Zoo, on prend d'innombrables précautions afin qu'il arrive frais et dispos à bon port. Certes, la misère sévit dans ces ex-colonies africaines qui se débrouillent comme elles peuvent pour vivre, (ce qui est un motif pour de bons apôtres de clamer que ces « gens-là » sont incapables de se gouverner eux-mêmes et de faire avancer leurs propres affaires). Mais la vie qu'ils trouvent ici n'est certes pas celle à laquelle ils s'attendaient.

Rien n'est fait en haut lieu pour qu'ils voyagent décentement et qu'à leur arrivée ici ils soient protégés de la rapacité des employeurs et de la cupidité de logeurs qui les entassent par fournées dans des caves. C'est la grande relève des Algériens qui s'effectue maintenant, leur pays ayant besoin d'eux pour se relever des ruines d'une atroce guerre de sept ans. Leurs remplaçants africains risquent fort d'être aussi maltraités et opprimés que leurs devanciers, bien qu'on ait besoin d'eux, main-d'œuvre analphabète et sans formation professionnelle, bonne pour les besognes accablantes ou malsaines et, il faut l'ajouter, utile pour créer une menace de chômage assez important pour accabler le monde du travail. Le pouvoir a été déjà mis en face de ses responsabilités à ce sujet, mais le nécessaire n'a pas été fait pour améliorer une situation qui suscite l'indignation et la honte des gens de cœur. Ceux-ci ne doivent pas cesser de demander que des mesures efficaces soient prises. Et le M.R.A.P., en accord avec les démocrates y veillera.

Discriminations à Paris

(Suite de la première page)

ger pour pouvoir prendre une boisson. Puis, comme les autres personnes présentes s'étonnaient et s'indignaient (on leur avait servi uniquement à boire) il leur fut répondu sans embage :

— Ici, on sert qui on veut !..

ment l'ordre. En vain, il fallut appeler la police. Et tandis que les agents constataient la discrimination raciale flagrante, les passants qui s'attroupaient, commentaient sévèrement cette pratique scandaleuse :

— C'est inimaginable !

— Ils se croient en Alabama !



Au « Paris-Londres », le 14 septembre... (Photo Elie Kagan)

Même réponse, peu après, à trois autres Antillais, MM. Luc Mirre, François Emboilé, et Clotaire Guerlain. Ce dernier avait déjà trois fois subi le même refus insultant au cours des semaines précédentes.

Le M.R.A.P. ayant été alerté, plusieurs de ses dirigeants étaient présents. Ils tentèrent de faire comprendre aux responsables du café, l'absurdité et la nocivité de leur attitude, soulignant que les noirs étaient des hommes comme tous les autres, et que ceux-là, en particulier, honnêtes fonctionnaires ou étudiants, ne troublaient nulle-

— On n'est pourtant plus au temps des nazis !

Puis, les cinq Antillais demandèrent à aller au commissariat pour qu'un rapport soit établi. Plusieurs de nos amis les accompagnèrent et se firent inscrire comme témoins.

Cette affaire aura les suites judiciaires qu'elle mérite. Il faudra bien qu'on sache, au « Paris-Londres » que l'on ne pratique pas impunément le racisme dans notre pays. Nombreux sont les Français qui ne sont pas prêts à le tolérer.

LE RASSEMBLEMENT DE HAMELN ANNULÉ

POUR SUIVRE ENSEMBLE

Par **Marcel MERIGONDE**

Président de l'Amicale des Anciens Déportés de Neuengamme

EN juin 1963, les anciens Waffen S.S. faisaient paraître dans leur bulletin « Der Freiwillige » un appel en vue d'un rassemblement qui devait se tenir les 21 et 22 septembre 1963, près de Bergen-Belsen.

Le prétexte ? Rechercher à l'aide de la Croix-Rouge allemande, les quelques 50.000 disparus des Waffen S.S. et faire pression sur les autorités fédérales afin que soient versées des pensions aux anciens soldats de carrière inaptes au service.

La véritable raison ? Recréer l'esprit de corps qui anima les brutes que nous avons connues. La dernière phrase de l'appel est sans équivoque et il est nécessaire que chacun la connaisse :

« Celui qui est conscient de son honneur de soldat et fier de son appartenance à notre unité qui, à l'époque était tenue en estime par ses amis comme par ses ennemis, ne manquera pas de venir à Hameln ».

On jugera du cynisme de ces hommes condamnés comme criminels de guerre par le Tribunal de Nuremberg, qui osent se réclamer de l'estime de leurs ennemis. On mesure le danger que fait courir à la paix, le regroupement de ces assassins qui osent revendiquer et l'argent et l'honneur.

ON aurait aussi mesuré l'oubli des organisations de déportés, si elles n'avaient réagi avec énergie et indignation. Un peu partout, sporadiquement, en ordre dispersé, avec des moyens divers, les responsables des organisations de résistance ou de la déportation ont publié des communiqués, adressés des cartes protestant contre ce rassemblement.

L'Amicale de Neuengamme a pensé qu'il fallait coordonner notre action et que le terrain était bien choisi pour une action unitaire. C'est ainsi que j'ai été amené à inviter à une réunion qui s'est tenue le 12 juillet 1963, à la salle Lancry, les organisations d'anciens résistants et d'anciens déportés. Le résultat a été remarquable. Pour la première fois, la quasi-totalité des organisations importantes et représentatives du monde combattant, de la déportation et de la lutte antiraciste, a accepté de signer un manifeste commun. Le danger pressant a fait sentir à chacun que l'union de tous était nécessaire et cette union s'est matérialisée par la signature en commun de deux lettres envoyées au Président de la République Française, et au Chancelier Adenauer. Vous trouverez dans ce journal, les lettres envoyées et les réponses qui me sont parvenues.

Le rassemblement n'a pas eu lieu. C'est un point acquis et nous devons nous en féliciter tous ensemble. Mais il serait dangereux de croire que tout est terminé. Il faut maintenant poursuivre notre action en commun pour que soient dissoutes ces organisations fascistes condamnées par le Tribunal de Nuremberg. Il nous faut maintenir cette cohésion si réconfortante et, sans relâche, tous ensemble, alerter l'opinion endormie ou abusée. Cet objectif est assez important pour nous faire oublier ce qui dans la vie de tous les jours peut nous séparer. Le souvenir de nos morts à défaut de celui de nos souffrances, nous ordonne d'être vigilants.

Une puissante protestation internationale a fait reculer les Waffen-SS

La manifestation prévue par les anciens Waffen SS à Hameln a suscité une émotion dans tous les pays qui ont eu à souffrir de l'occupation nazie. En France, dix-neuf organisations d'anciens résistants, de déportés et démocrates se sont groupées pour élever une énergique protestation.

Elles ont publié le communiqué suivant :

Les organisations soussignées se sont entendues pour adresser au Chancelier Adenauer et au Général de Gaulle, une protestation solennelle réclamant l'interdiction du rassemblement des Waffen SS qui doit se tenir à Hameln les 21 et 22 septembre 1963 et la dissolution de leur organisation dont les membres ont été déclarés collectivement criminels de guerre par le Tribunal International de Nuremberg.

Elles ont décidé d'appeler leurs adhérents, tous les anciens résistants, déportés, tous les antiracistes et démocrates à protester contre ledit rassemblement et à rester en contact pour organiser, si besoin est, toutes manifestations utiles :

Amicale d'Auschwitz ; Amicale de Buchenwald ; Amicale d'Eysse ; Amicale de Mauthausen ; Amicale de Neuengamme ; Amicale d'Oranienburg ; Amicale de Ravensbrück ; Amicale de Sachsenhausen ; Comité d'Action de la Résistance (C.A.R.) ; Comité de Liaison des Anciens de la Résistance (F.N.A.R.) ; Amicale des Anciens Déportés Juifs de France (A.A.D.J.F.) ; Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) ; Ligue Inter-

nationale contre l'Antisémisme (L.I.C.A.) ; Mouvement contre le Racisme, l'Antisémisme et pour la Paix (M.R.A.P.) ; Union des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.R.) ; Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) ; Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide (U.J.R.E.) ; Réseau du Souvenir.

Paris, le 12 juillet 1963.

Des lettres furent envoyées conjointement au Président de Gaulle et au Chancelier Adenauer. Elles faisaient part de l'indignation des résistants, anciens déportés et familles de disparus, elles rappelaient l'arrêt du Tribunal de Nuremberg, déclarant collectivement criminels de guerre les divisions SS, elles exigeaient l'application de la loi internationale.

De son côté, le M.R.A.P., dans une lettre adressée au Quai d'Orsay, protestait également contre la présence à Paris du Docteur Ernst Kutscher, ex-secrétaire nazi de la Légation du Reich à Riga.

La réponse de la Présidence française est celle-ci :

« Je désire vous assurer que votre lettre est bien arrivée. Les suggestions que vous avez cru devoir présenter sont examinées avec le plus grand soin. »

Signé : Bernard Magniny, chargé de mission.

La réponse du gouvernement fédéral allemand annonçait l'annulation de la rencontre de Hameln décidée en juillet 1963 par les organisateurs dès l'annonce des protestations jaillies de toute l'Europe, avec la Fédération Internationale des Résistants, les organisations de Résistants et Victimes du nazisme en Allemagne fédérale même, l'Association des Persécutés politiques, religieux et raciaux de Berlin-Ouest, l'Union des Persécutés du régime nazi, les rescapés britanniques des camps de concentration, les comités internationaux des camps, les 47 associations du Comité de Liaison de la Résistance française et 40 autres organisations de 22 pays.

S'étaient joints à ce mouvement des syndicats de la R.F.A., les objecteurs de conscience, la Ligue des Droits de l'Homme, de nombreuses organisations de jeunesse.

Au cas où les anciens Waffen SS auraient maintenu leur projet, une puissante contre-manifestation internationale devait avoir lieu sur place pour empêcher leur impudant rassemblement.

L'ampleur de la protestation a fait échouer à la peste brune.

CONDAMNÉ A LA RECLUSION PERPETUELLE HANS GLOBKE... PREND SA RETRAITE

HANS GLOBKE, secrétaire d'Etat à la Chancellerie de la République Fédérale Allemande, a été condamné, le 23 juillet 1963, à la réclusion à perpétuité. Son procès, qui dura deux semaines, s'est déroulé devant la Cour Suprême de la République Démocratique Allemande.

L'accusation et les témoignages ont permis d'établir exactement le rôle de ce haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur nazi dans la vaste entreprise de génocide qui déferla sur l'Europe, de 1933 à

1945. Hans Globke apporta tout son talent de juriste à la préparation minutieuse et à l'application non moins odieusement précise du plan raciste et fasciste.

Félicité à cette époque par son supérieur direct, le criminel ministre Frick, aujourd'hui, les félicitations d'Adenauer l'accompagnent dans sa retraite prématurée. Devant l'ampleur des protestations, le gouvernement de Bonn a été obligé de démettre Hans Globke de ses fonctions.

D'ailleurs, ce condamné se prépare une retraite confortable. Il vient d'achever l'installation d'une somptueuse villa sur les bords du Lac Léman, à Chardonne, près de Vevey, en Suisse. Il y pourra méditer le réquisitoire du Procureur Général :

« Monsieur le Président, « Honorables Membres de la Cour Suprême,

« Au nom des milliers d'êtres innocents qui furent les victimes des crimes de l'accusé, au nom des victimes dont la voix s'est élevée ici, dans les paroles des accusateurs publics venus de France, d'Israël et de Pologne, dans les paroles des témoins venus des Pays-Bas, de France, d'Israël, de Tchécoslovaquie, de Pologne et d'Union Soviétique, au nom des victimes du peuple allemand, ainsi qu'au nom de la conscience de toute la nation allemande, je demande de déclarer l'accusé, Hans Maria Globke, coupable d'avoir commis, avec intention, des crimes contre la paix, des crimes de guerre, des crimes envers l'humanité et des assassinats, et de le condamner, pour complicité, selon l'article 6 du Statut du Tribunal Militaire International, et les articles 211, 73 et 47 du Code Pénal.

« Je demande de condamner l'accusé, Hans Josef Maria Globke, dont les crimes représentent une partie des crimes fascistes de masses jugés à Nuremberg lors du procès contre les grands criminels de guerre, vis-à-vis de l'atrocité de ses crimes et la grandeur de sa culpabilité, à la réclusion à perpétuité. »

A quoi la Première Chambre de la Cour Suprême a répondu comme on le sait, en condamnant Hans Globke, « en raison de sa continue complicité aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité avec concours partiel d'assassinat ».

En outre : « Il sera déchu à perpétuité des droits civiques. »

Ainsi se termine le procès d'un des plus marquants, parmi les nazis encore en fonction sous le gouvernement de Bonn. Il en

reste encore une multitude en place. Plus des deux tiers des policiers de la Sûreté, une grande partie des juges, bon nombre des diplomates. Aux antifascistes et antiracistes d'agir pour que l'épuration soit complète et que l'immonde barbarie ne puisse compter sur aucun appui.

La presse d'Allemagne (R.D.A. et R.F.A.) et de France a rendu compte amplement du procès de Globke, citant l'importante déposition de notre secrétaire général Charles Palant, représentant le M.R.A.P. avec Hugues Steiner, membre du bureau national.

Savoir dormir... c'est savoir vivre!



dormez SIMMONS

EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.



procès de Hans GLOBKE

Archo d'Allemagne

représentant d'Israël

Devant la cour suprême Charles PALANT, secrétaire général souligne la responsabilité

GLOBKE-PROZESS

TRIENNE

schuf M für Nazi-Dikt

Informationsbulletin N°

LE TÉMOIGNAGE
d'une Française
étudiante aux USA

Comment j'ai découvert la haine...

L m'arrive parfois d'être un peu gênée quand on a l'air de s'adresser à moi comme à un spécialiste de la question raciale. Je crains de ne pas me trouver à la hauteur de la confiance que l'on me fait. J'ai, en effet, écrit un livre sur ce sujet et je dois reconnaître, en toute simplicité, qu'il a connu un certain succès, bien que cela m'étonne encore. Pour quelle raison alors, ai-je peur d'être prise pour un « spécialiste » du problème racial ? Je crois que la réponse est simple : c'est parce que mon « antiracisme » est beaucoup plus une question d'émotion et un problème de conscience, que le résultat d'études approfondies et de raisonnements précis. Bien souvent, quand j'ai affaire à des racistes aussi convaincus que moi de leur bon droit, je manque d'arguments pour corriger ce qui, de mon point de vue, est une mentalité faussée dès l'origine par une éducation malsaine.

C'est d'ailleurs pour cela que je lis, actuellement, l'excellent et passionnant livre publié par l'U.N.E.S.C.O., « Le racisme devant la science », que j'ai découvert, il y a deux mois, en fouillant parmi les volumes d'un étalage du boulevard Saint-Germain. Je commence ainsi à étudier le racisme au delà du problème de la seule sensibilité, dans ses rapports directs avec la science et surtout, l'histoire.

Il est bien évident que l'éducation que j'ai reçue, ne portait pas à être raciste et que le milieu « protestant libéral », qui

Par

Françoise GOURDON

était le mien, ne se prêtait guère à l'encouragement de préjugés d'aucune sorte. Mais de là à passer dans le camp des militants, il y avait un monde ! Quant à écrire un livre sur le sujet !...

J E savais, plus ou moins consciemment, que je n'étais pas raciste, mais je n'avais jamais eu l'occasion de me trouver dans une situation portée à son paroxysme, où l'horreur du préjugé, quel qu'il soit, que je portais en moi, allait brusquement faire crever les digues où mon éducation bourgeoise le tenait sagement enfermé. Pendant la guerre, nous cachions des juifs dans l'école d'infirmières où je me trouvais, mais c'était tellement normal et ordinaire, que je n'en garde pas un souvenir frappant. J'ajoute que, si je peux encore comprendre (tout en ne pouvant le partager), la réaction qui fait parfois reculer un blanc devant un noir, l'antisémitisme, s'adressant à des êtres aussi semblables que n'importe quel blanc de ma connaissance, m'a toujours paru une incompréhensible aberration.

J'avoue, à ma grande honte, que je n'étais pas du tout prête à affronter le problème racial, quand je suis partie pour les U.S.A. faire des études de chiropractic. Je n'avais qu'une idée plus que vague du dit problème et je ne peux point dire que « La case de l'oncle Tom » m'ait bouleversée plus que « Robinson Crusoe ». J'avais des amis américains qui m'aidaient dans mon voyage et mes études, je les aimais énormément et j'avais d'avance une admiration sans limite pour leur pays. Pendant deux ans, j'ai vécu ma vie d'étudiante, sans accroc ni histoire et, si une jeune fille noire n'avait pas été admise dans mon collège, je suppose que j'aurais quitté les U.S.A., une fois mes études terminées, sans avoir été du tout consciente du drame terrible qu'est le racisme dans cet immense pays; de ce qu'il peut représenter de souffrance physique et surtout morale, accumulée sur le groupe de ceux dont les ancêtres furent esclaves et combien, aussi, est terrible la gêne, le remords et la honte qui pèsent sur la conscience de nombreux blancs.

ON m'a souvent demandé comment j'avais écrit ce livre, pourquoi je l'avais écrit et si ce livre racontait mon histoire ? Non, ce récit n'est pas une autobiographie, pas plus qu'aucun de mes autres romans. S'il s'y trouve certains passages vrais, qui sont la reproduction assez fidèle de ce que j'ai vécu moi-même, c'est uniquement dans les débats qui opposent l'étudiante française aux membres du club féminin du collège, la « sorority ». Quant à la partie romanesque de l'histoire, j'ai déçu beaucoup de gens en disant qu'elle avait été inventée de toute pièce, et elle l'a été. Comme chacun sait, cela facilite la lecture du livre pour le grand public, qu'un débat purement idéologique assommerait.

Pourquoi je l'ai écrit ? Parce que le jour où la présidente de la sorority est venue me dire qu'on ne « pouvait » pas y admettre l'étudiante noire, je lui ai crié, dans ma rage : « Vous me dégoûtez tellement que j'écrirai un livre sur vous toutes ! » Elle avait d'ailleurs répondu : « You would not dare ! » (vous n'oserez pas !) J'ai pourtant osé, deux ans après mon retour en France, et cela a donné « Tant qu'il y aura la peur ».

AU grand regret de nombreux amis américains qui ont beaucoup aimé le livre et qui auraient voulu le voir publié aux U.S.A., mon éditeur n'a, jusqu'à maintenant, pu trouver aucun éditeur de

langue anglaise, qui l'accepte. Il a, par contre, été traduit en allemand et est en train de l'être en espagnol.

Quand un livre sort, l'auteur a, en général, à faire face à pas mal d'interviews à la radio; comme je parle anglais à peu près couramment, j'ai été interviewée, il y a deux mois, dans l'émission en direction des U.S.A. : « Live panorama de littérature », ceci à l'occasion de la sortie de mon dernier roman qui, lui, n'a rien à voir avec le racisme. Pour « Tant qu'il y aura la peur », la personne chargée de l'émission s'était récusée à cause du sujet. Elle avait peur de perdre sa place ! Je le disais bien, tant qu'il y aura la peur, on n'arrivera à rien, ceci sans vouloir faire de jeux de mots !

Il y a deux ans, je suis retournée aux U.S.A. J'ai retrouvé, avec joie, ce pays et ce qui me plaît en lui. J'ai retrouvé aussi, bien sûr, ce qui m'y révolte. J'ai connu l'entente parfaite avec certains amis et par contre, avec d'autres, ce mur de glace, infranchissable, qui tombe soudain entre les êtres les plus unis, quand est abordé « le sujet ». Cette impression désespérante que les amis, qui étaient devant vous quelques secondes avant, sont devenus des ennemis; alors qu'on s'entendait dans une harmonie qui semblait absolue, on découvre que le langage que parlent les âmes est tellement différent, tellement inconnu, qu'on ne peut plus même se faire entendre. C'est une chose qui fait mal et qui ne s'efface pas.

Je suis toujours exaspérée par les formulaires à remplir aux U.S.A., où le mot « race » s'inscrit en face d'un petit rasier blanc. Aussi, un jour où, dans une église noire j'ai dû en remplir un, j'ai mis à côté du mot, un splendide point d'interrogation. Je suis honnête, en tant que bonne provençale, je sais que j'ai dans mes antécédents, tant d'invasions colorées ou autres !...

J'aurais dû aller aux U.S.A. cet été et n'ai pu le faire pour des raisons professionnelles. C'est à Washington que j'aurais été et, quand je pense à cette marche gigantesque qui a eu lieu et à laquelle j'aurais pu me joindre, j'en suis malade de dépit. A moins que, vue les événements actuels, je me sois débrouillée pour me faire mettre en prison avant !

De toute façon, l'aventure extraordinaire qui se passe aux U.S.A. en ce moment est, selon moi, un des faits les plus marquants, si ce n'est le plus marquant de notre époque. Il dépasse en importance toutes les explosions de bombes à atomes et à hydrogène, car il représente l'explosion vers la vie de millions d'âmes, auxquelles d'autres âmes, dans leur orgueil fou, avaient osé refuser, purement et simplement, le droit à leur humanité.



La police au lycée et à l'Université : tel est le spectacle que l'on peut voir aujourd'hui en Alabama, où les sbires du gouverneur Wallace se sont opposés, pendant plusieurs jours, à l'entrée de tout élève noir.

Mais lorsqu'elle se réalise, la participation de jeunes noirs aux cours d'un établissement scolaire, ne signifie pas pour autant la fin de la ségrégation. Les préjugés, la haine ont profondément pris racine...

Françoise Gourdon raconte ici l'expérience qu'elle a faite dans ce domaine, alors qu'elle étudiait aux Etats-Unis, et qui a inspiré son roman « Tant qu'il y aura la peur », préfacé par Richard Wright. Françoise Gourdon vient de publier un nouveau roman qui n'a pas de rapport avec le problème du racisme : « L'heure immobile ».

A EVREUX

(Suite de la page 7)

Dans « France Observateur » du 12 septembre 1963, nous relevons ce fragment de reportage d'un écrivain noir, Melvin Van Peebles :

« Evreux, 15 h. 10. Je me renseigne dans un bar :

— Pourriez-vous me dire où vont d'habitude les soldats américains ?

— Lesquels ? Les blancs ou les noirs ?...

— Pourquoi ? Ils ne vont pas ensemble ?

— Oh ! non, ils ont chacun leurs bars.

Ici, ce n'est pas pareil, les Américains ne viennent pas souvent parce que j'ai beaucoup de Français. Quelques-uns seulement. Quand ce sont des noirs, ça fait tout de suite plus, parce qu'ils ne viennent jamais seuls.

— Pourquoi cela ?

— Je ne sais pas. Peut-être à cause des bagarres... »

Interrogés, les blancs prétendent tous qu'aucune ségrégation n'est effective dans l'armée américaine, que les écoliers noirs et blancs de la base s'assoient sur les mêmes bancs. Les noirs se taisent ou bien laissent deviner, à mots couverts, ce qui est au centre de leurs préoccupations, preuve supplémentaire qu'il y a un problème réel.

Pendant l'instruction, les suspects noirs arrêtés ont seuls été maintenus en prison. Six accusés seront transférés et jugés à Verdun, siège du tribunal militaire américain.

En France donc, l'affreux climat du sud-américain s'est manifesté, apportant à l'opinion une raison supplémentaire de s'inquiéter des détestables progrès d'un racisme latent.

ANTIRACISTES

signez
faites signer
cette
PÉTITION



Jules Isaac

Jules ISAAC, dont Jacques Madaule évoque d'autre part la grande mémoire, est mort le 5 septembre dans sa maison d'Aix-en-Provence. Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., lauréat du Prix de la Fraternité, le concours qu'il apportait à notre Mouvement faisait partie intégrante de la haute mission que s'était donnée cet universitaire éminent, cet historien lucide, apôtre de la tolérance et de l'amitié judéo-chrétienne.

La rédaction de « Droit et Liberté », qu'il honora de sa collaboration, exprime à sa famille ses sincères condoléances.

Le conseiller Robert Attuly

Nous avons appris, au moment de mettre sous presse, la mort de M. Robert ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, membre du Comité d'Honneur et du Conseil National du M.R.A.P., membre du Jury du Prix de la Fraternité.

Né à La Martinique en 1884, il tenait, au terme d'une brillante carrière, à participer pleinement à notre action, regrettant que sa santé, trop souvent, l'en empêche. Par sa profonde humanité, par son éloquence chaleureuse, par sa modestie enfin, il fut et restera un exemple pour les militants et amis de notre Mouvement, auquel il était tant attaché.

A Madame Attuly, à M^{me} Rolande Attuly, à toute la famille de notre éminent ami, nous exprimons nos condoléances émues.

Notre secrétaire général douloureusement éprouvé

Notre secrétaire général, Charles Palant, a eu la douleur de perdre son frère, Jean PALANT, décédé subitement, en vacances, à l'âge de 50 ans.

Une large délégation du Bureau National du M.R.A.P., conduite par le président Pierre Paraf, a participé aux obsèques.

Que Charles Palant et sa famille trouvent ici le témoignage de la sympathie affectueuse que partagent tous les amis de notre Mouvement.

Jacques Furmanski

Nous avons appris avec douleur le décès de notre ami Jacques FURMANSKI, l'un des fondateurs de notre Mouvement, dont il fut membre de la direction.

Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

★

Nos amis de Rouen nous font part du décès de M. Adophe VALLEE, secrétaire général de la Fédération de la Seine-Maritime de la Ligue des Droits de l'Homme. A maintes reprises, M. Vallée avait apporté son concours à l'action du M.R.A.P. et participé à nos manifestations. Nous exprimons nos condoléances à sa famille et à son association.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Michel GOLDADLER avec Mademoiselle Liliane SZABMACHER, qui a eu lieu le 9 juin à Paris. Nous présentons aux jeunes époux et à leurs familles nos félicitations et nos vœux amicaux.

★

Nous avons appris le mariage de Mlle Cécile FICHTENCWEJG avec M. Jean-Claude HERPAIN, qui a eu lieu le 20 juillet. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

NAISSANCE

Nous apprenons la naissance de la petite Patricia, fille de nos amis M. et Mme Henri GOLDBERG, membre du Conseil National de M.R.A.P. Nous leur exprimons nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

ANNIVERSAIRE

Nous adressons nos félicitations et nos vœux sincères à M. SZEINER, président de la société « Varsovie et ses environs », à l'occasion de son 65^e anniversaire.

COMMEMORATION

Une émouvante cérémonie, organisée par le Mouvement de la Paix, a eu lieu le 14 août au cimetière de Sceaux pour le 5^e anniversaire de la mort de Frédéric JOLIOT-CURIE. Une délégation du Bureau National du M.R.A.P. a participé à cet hommage au grand savant, qui était membre du Comité d'Honneur de notre Mouvement.

Le problème noir aux U.S.A.

« Ce n'est pas seulement aux Américains que la révolte des noirs pose un dilemme, c'est à nous tous. Qu'une guerre d'Algérie, sans issue pensable celle-là, éclate sur tout le territoire des Etats-Unis, et l'on retrouvera là-bas, multipliée par l'importance de l'enjeu, par la densité des populations, par leur niveau économique, toute l'horreur que nous avons connue pendant sept ans et que nous n'avons pas fini de vivre... »

« Pourquoi des voix qui pourraient être écoutées ne s'élèvent-elles pas en France pour dénoncer le danger, pour alerter l'opinion mondiale ? Pourquoi des organisations que ce problème préoccupe, comme le M.R.A.P. ou la Ligue des Droits de l'Homme ne prennent pas la parole pour montrer aux Blancs, comme aux Noirs, le gouffre vers lequel ils se dirigent, risquant d'entraîner dans leur destruction l'humanité entière ?... »

« L'emploi d'une telle violence ne peut mener à d'autres effets. Une action décidée, unanime et pacifiste portera en moins de temps et avec plus d'efficacité à des résultats plus désirables... »

« Que les libéraux, les républicains des Etats-Unis sachent à quoi les conduirait le refus de la justice. »

« Soutenir d'ici l'autorité et la volonté lucide d'un Kennedy qui en a besoin, engagé de telles démarches, en s'assurant le soutien de l'opinion française, auprès des grands leaders noirs, auprès des parlementaires et magistrats des U.S.A., peut sembler une folle entreprise. »

« Que voulons-nous ? »

M. SUBES (Lot).

Discrétion

« Monsieur,

« Je tiens à vous signaler à l'émission de la Télévision d'hier soir vendredi, à

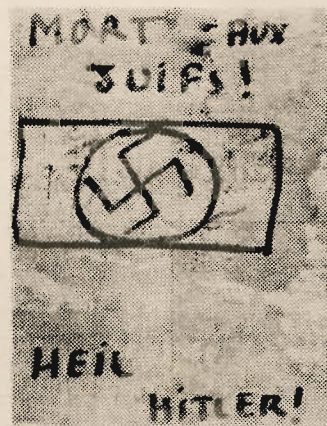
Cinq colonnes à la Une, une séquence sur Dachau. Le reportage était assez bien fait, mais ayant fait un tableau des internés voués à la chambre à gaz, on a mentionné les pays d'où ils provenaient avec des chiffres, mais pas un moment il n'a été prononcé le mot de juifs ou d'israélites. »

« Pourquoi cette discrétion ? »

M. RACOSKY.

Ordures...

« Je me permets d'attirer votre attention sur les activités d'un groupe dont j'ignore l'identité, qui s'amuse à adresser par poste, depuis quelques jours, des slogans assez tristes. »



« Je vous remets, à cet effet, une photocopie d'une de ces ordures. Il vous appartient de faire le nécessaire énergiquement. »

« Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées. »

I. LEVY, (Marseille).

A propos de Céline

« C'est avec étonnement que j'ai lu dans votre dernier numéro l'article consacré à Louis-Ferdinand Céline. »

« Cet article ne jugeant Céline que sur ses écrits antisémites et passant sous silence d'autres aspects de son œuvre,

me semble bien schématique. »

« Certes, Céline a écrit des livres antisémites, des livres délirants qui relèvent de la littérature (« Vu ainsi — purement et simplement sous l'angle littéraire — Bagatelle pour un Massacre est un chef-d'œuvre de la plus haute classe », écrivait Charles Plisnier, homme de gauche), aussi bien que de la psychiatrie (« Ce sont des songes venimeux et touffus d'un obsédé, d'un de ces maniaques dont on s'aperçoit tout de suite qu'ils ont de drôles de penchants », estime Pol Vandromme, critique de droite), et qui ont, à coup sûr, révélé ou provoqué des « vocations » antisémites. Et l'esprit libéral peut à ce titre se considérer comme l'ennemi de Céline. Mais l'esprit libéral se doit aussi de reconnaître le talent là où il se trouve. Et ignorer ou vouloir faire ignorer *Le Voyage au Bout de la Nuit*, parce que son auteur a ensuite écrit *Bagatelles pour un Massacre*, relève de la même tactique qu'utilise celui qui se refuse à savourer un fruit frais sous prétexte que dans quelques jours, ce fruit sera pourri. »

« Enfin, si l'on considère Céline comme responsable des atrocités nazies, et ses lecteurs comme complices, je crois qu'il ne me reste plus qu'à aller me constituer prisonnier à qui de droit, ou plus simplement qu'à me suicider. »

« Dans cette attente, veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments néanmoins antiracistes. »

Georges UNGLIK, (Paris).

« Pas de noirs »

« Je tiens une petite agence et je suis frappée par le nombre de noirs qui viennent me demander des chambres meublées, la plupart de mes clients ne veulent pas prendre de gens de couleur, j'en suis navrée, mais je ne peux les y obliger. »

« Voulez-vous être assez aimable pour me dire comment je peux faire pour leur rendre service ? »

« Pourriez-vous faire connaître cette situation à vos lec-

teurs pour que, le cas échéant, ils puissent me proposer des chambres pour ces fonctionnaires et étudiants qui travaillent nombreux dans mon quartier. (Les offres peuvent être faites à LAMartine 61-70, de 15 à 17 heures). »

« Je vous en remercie à l'avance et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments de profonde sympathie. »

Mme PICQ, (Paris)

Les adhérents du M.R.A.P.

« Je dois vous dire que je réfléchis à une question qui me chiffonne depuis au moins deux ans, et plus les événements avancent, plus elle me préoccupe. A savoir que je ne peux comprendre, étant donné que le problème du racisme et de la paix sont liés aux problèmes économiques et politiques, que le M.R.A.P. admet dans ses activités, des personnes qui soutiennent la politique d'un homme qui ne donne même pas les garanties nécessaires pour la question du racisme et celle de la paix, sans parler du reste. »

« Jusqu'à preuve du contraire, je continuerai à lire le journal du M.R.A.P. qu'en simple lecteur, ce qui peut signifier que je suis et ai toujours été un antiraciste convaincu et pacifiste de surcroît, mais on ne m'a jamais fait prendre des vessies pour des lanternes, et si je me trompe ou si je vous parais trop simpliste dans mon raisonnement, je ne demande pas mieux que l'on me le démontre. »

M. WAISLER (Paris).

Tous ensemble...

« ...C'est par notre lutte commune que nous arriverons à imposer nos volontés, qui sont les volontés de l'homme. »

Marc SCHÈNE, (Bobigny).

RENTREE

(Suite de la première page)

J.-F. Kennedy une énergie redoublée pour venir à bout du sauvage entêtement de ces hommes qui n'ont rien appris et rien oublié depuis la guerre de Sécession, qui comptent encore sur la faiblesse de Washington, la résignation accablée des petits-fils de l'Oncle Tom, l'indifférence de l'opinion mondiale.

Mauvais calcul de la part de ceux qui, à plus ou moins brève échéance, seront vaincus.

En attendant, leurs attentats, directement inspirés par les méthodes fascistes, comme celui qui vient de coûter, dans une église baptiste et dans les rues de Birmingham, en Alabama, la vie à plusieurs enfants noirs, risqueraient de créer l'irréparable, si une vigoureuse mobilisation des forces démocratiques des Etats-Unis ne brisait sans délai les épaules américains du racisme hitlérien.

Notre Mouvement n'a cessé de s'associer à toutes les manifestations de solidarité avec nos frères noirs des Etats du Sud. Il est réconfortant de constater que le peuple français et l'immense majorité de la presse sympathisent avec une cause qui est celle de l'humanité.

Encore faut-il, comme on disait entre les deux guerres, balayer aussi devant notre porte, ne pas tolérer que dans notre Paris, dont ce fut l'honneur d'avoir toujours méprisé de tels préjugés, des Martiniquais — citoyens français — soient l'objet d'aucune discrimination, au restaurant, au café, à l'hôtel. Notre attention a été appelée à cet égard sur certains faits regrettables. Nos camarades, dès qu'ils sont alertés, viennent s'en informer personnellement, prendre place auprès de ceux qui en seraient les victimes et en dignes militants du M.R.A.P. remplissent fermement et efficacement leur devoir.

LA fin de 1963 marque pour le monde africain et asiatique l'accession à des responsabilités internationales toujours plus étendues. Par

le nombre des voix dont il dispose et par l'autorité qui s'attache à ces jeunes indépendances, il joue aux Nations-Unies un rôle de plus en plus important. Aussi les sincères amis de ces nations, tout en s'en réjouissant, sont-ils en droit de souhaiter qu'elles donnent à leur tour l'exemple de l'antiracisme, et puisque la justice, comme la paix est indivisible, qu'elles se montrent à l'intérieur respectueuses des Droits de l'Homme, à l'extérieur compréhensives du droit de tous les peuples.

Nous savons à cet égard la mission conciliatrice que plusieurs Etats d'Afrique Noire s'efforcent de remplir entre Israël et le monde arabe. Les peuples qui ont tant souffert en un récent passé des mêmes persécutions raciales doivent s'entendre. Les gouvernements qui s'y refusent et déniaient le droit de vivre à une nation, qui par son courage et son œuvre constructive l'a si largement gagné, commettraient elles aussi le péché de racisme contre lequel nous les avons défendus et nous continuerons à les défendre.

L'abolition de toutes les discriminations — pour les minorités comme pour les voyageurs — le respect de l'indépendance nationale et de la sécurité des frontières, la volonté de résoudre tous les conflits par la négociation sont autant de principes qui valent pour tous les pays et auxquels nous sommes irréductiblement attachés.

En luttant pour leur application, notre Mouvement a conscience de ne pas déborder son cadre, de travailler contre le racisme et pour la paix.

CE rapide bilan qui est loin d'épuiser les sujets de nos préoccupations et de nos espérances — car le racisme sévit sous les longitudes, les latitudes et les régimes les plus divers et nous trouvera partout attentif à le détecter et à le combattre, même s'il perce sous un légitime désir d'assimilation de tous les citoyens ou sous les

rigueurs de la politique économique, ce bilan ne saurait passer sous silence les préjugés dont la communauté gitane subit encore les atteintes.

Le jury du Prix de la Fraternité a tenu à lui marquer son affectueuse solidarité en même temps qu'à couronner le talent généreux d'un jeune cinéaste, en attribuant à Jean Schmidt, pour son film « Kriss Romani » son prix de 1963.

Nous aurons la joie de le décerner le mardi 1^{er} octobre à Lille, lors de la première projection publique de cette œuvre et d'accueillir ainsi à nouveau, à travers ce film d'une couleur si vive, d'une humanité si profonde, nos amis gitans dans la famille fraternelle du M.R.A.P.

Pierre PARAF.

URGENT : Régler les Bons de Soutien

Les règlements de Bons de Soutien effectués en juillet et août, grâce à la diligence de nombreux amis, ont permis au M.R.A.P. de « tenir » pendant les mois difficiles de l'été.

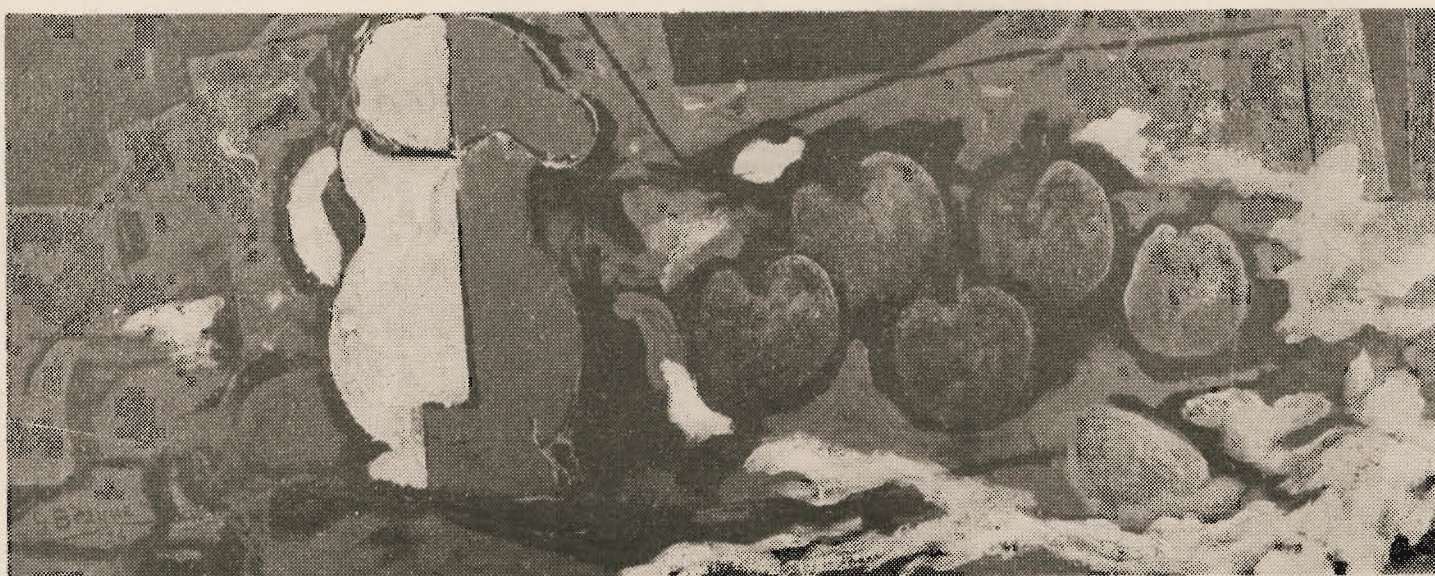
Ainsi, notre Mouvement est prêt pour les nouvelles batailles que l'actualité impose.

Faut-il dire que des moyens importants sont indispensables pour les mener à bien ? Nous comptons sur tous ceux qui n'ont pas encore réglé leurs Bons de Soutien. Qu'ils agissent d'urgence !

Et nous appelons les militants et amis du M.R.A.P. à commencer aussitôt la diffusion des billets pour notre grand gala du 24 novembre à Pleyel.

D'avance, merci.

L'ART CONTEMPORAIN EST EN DEUIL



TEXTES
DE
Guy DORNAND

Georges BRAQUE : Nature morte
(Galerie Charpentier)

GEORGES BRAQUE

LES pouvoirs publics peuvent avoir bonne conscience : rien n'aura manqué, en fait d'honneurs officiels, à la fin de Georges Braque en dépit de sa réputation de farouche solitaire. Qui sait d'ailleurs s'il souhaita jamais et s'il eût approuvé des obsèques solennelles au point de... venger Van Gogh de l'humilité des siennes ?... (C'est ainsi du moins qu'on les commenta.)

Malgré ces fastes mortuaires, malgré la gerbe munificente, des oraisons funèbres de toute part prodiguées, malgré le rituel concert de dithyrambes que déclenche le décès des artistes illustres, à quiconque scrutera profondément — jusque sur son beau visage même et dans ses écrits — la pensée de Braque, il sera permis de s'interroger sur le jugement qu'il portait lui-même sur son œuvre et sur sa carrière.

Double monument, celles-là. Lui aussi Braque a connu toutes les satisfactions de la gloire, lauriers et fortune mêlés. Il a pu donner libre cours à une curiosité avide de pratiquer de multiples techniques (gravure, céramique, sculpture, joaillerie, etc...).

Il a pu, ô privilège incomparable, vivre uniquement pour la conquête des formes et des couleurs, et dès sa jeunesse, il a fait figure de maître en assumant un rôle de pionnier : son nom s'inscrit ex-æquo avec celui de Picasso dans la chronologie du cubisme. Car c'est dès 1907 qu'il apparaît en découvreur d'un univers nouveau dont il semblera d'ailleurs laisser à des suiveurs nombreux le privilège d'explorer tous les arrière-pays.

Peut-on vraiment le suivre dans l'élan de ses enthousiasmes rétrospectifs pour les « papiers collés » ? Voire. Mais on ne peut que considérer avec la plus vive attention le cheminement de sa pensée plastique à partir du cubisme. En tentant de bien mesurer toutes les ressources qu'il y puisa, force est d'abord de constater que, quelle que soit la conception présidant à ses compositions, ce fut toujours le problème de l'espace qui le hanta. Mais sans doute, dans son incessante quête de l'expression de l'objet et des rapports entre les objets et lui-même, plus que sa construction et son graphisme, ce sont ses dons de coloriste, grave et raffiné tout ensemble, qui lui vaudront les plus durables, les plus vraies admirations.

GROMAIRE au Musée d'Art moderne

UN événement tardif mais majeur a attiré un public aussi nombreux qu'admiratif, au Musée d'Art Moderne, depuis juillet : l'exposition d'ensemble de l'œuvre de Marcel Gromaire (encore ouverte ces jours prochains).

Négligeons de demander comment l'administration des Beaux-Arts a pu accorder en priorité la flatteuse hospitalité des cimaises de ses salles à tant d'artistes, parfois bien plus jeunes, souvent promis à une brève notoriété hasardeuse, alors que depuis 1925 le nom de Gromaire s'était imposé à l'estime des plus sûrs connaisseurs...

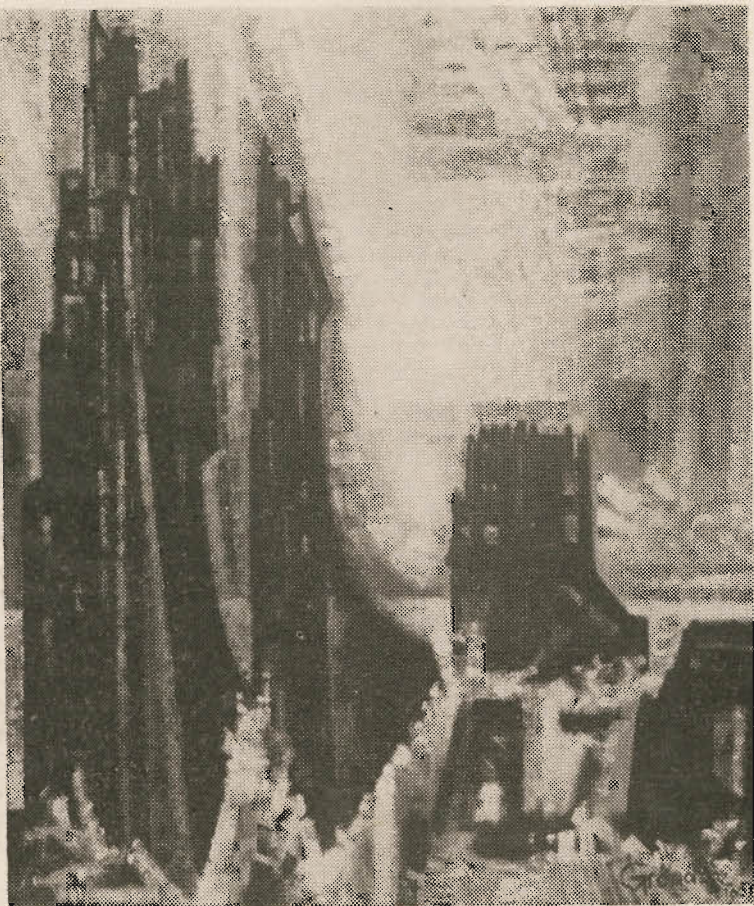
Peut-être, malgré les hautes récompenses nationales et internationales obtenues par lui, ce maître payait-il ainsi la rançon de sa solitude sur le plan artistique s'entend. Seul, oui, il le fut comme un sommet nettement détaché du fouillis des talents à la petite semaine, seul comme un indépendant peut l'être, qui, imprégné d'une ample culture générale et pourvu d'une connaissance approfondie de l'histoire de l'art, ne se souciait que d'approfondir sa science des problèmes plastiques et d'affirmer sa personnalité.

D'emblée, dès après 19, celle-ci apparut telle que l'annonçaient ses origines flamandes, sa studieuse jeunesse, son refus de la facilité et plus encore celui des modes saisonnières propices à l'éclosion en chaîne d'une succession d'ismes plus ou moins sérieux (plutôt moins que plus).

Nordique, il était logique que les primitifs flamands, Brueghel, Rembrandt lui parussent les maîtres exemplaires dont retenir la leçon. A leur influence s'ajouta un temps, celle de Matisse, tandis que ses méditations au front et dans la vie civile retrouvée l'inclinaient à donner à son œuvre, un contenu gravement médité.

Bientôt il se trouva lui-même, point rebelle à une lente évolution continue que démontre l'enrichissement graduel de sa palette. Etranger à l'agitation publicitaire ou mondaine, il a sans cesse creusé et prolongé son sillon, dans sa volonté d'extraire le maximum de force raisonnée des thèmes éternels ou des sujets par lui choisis : la Terre, la Mer et les Marins, Paris, New-York, Carnac et bien sûr la femme, innombrable paysage de chair, statue dont son dessin ne se lasse pas d'analyser la secrète architecture. Constructeur autant que coloriste, maître du blanc et du noir, comme le prouvent les gravures de son *Macbeth*, dispensateur de puissantes pyrotechnies de couleurs dans ses tapisseries qui prirent une part décisive dans la rénovation d'un art séculaire, Gromaire est bien de ceux — si rares — qu'on peut tenir pour un maître dont l'influence salutaire opposa une digue au déferlement de trop d'ignorances et d'aberrations. Souhaitons qu'elle se manifeste dans les œuvres — non seulement de ses anciens élèves de l'École des Arts Décoratifs — mais aussi dans celles des jeunes qui furent si nombreux au Musée d'Art Moderne.

Marcel GROMAIRE : Belle-Isle-en-Mer
(Galerie Louis Carré)



JACQUES VILLON

JACQUES VILLON, depuis juin, a fermé ses yeux à la lumière. Tout un monde d'harmonies nuancées s'est éteint avec lui, tout un ballet de rythmes linéaires, toute une science incarnée du dessin écrit ou gravé.

Patriarce exemplaire, il conjugait avec sa prodigieuse connaissance de son art une sincérité toujours éprise de perfection qui n'avait d'égaux que sa discrétion et sa modestie. Son universelle célébrité, le long palmarès des honneurs qui lui furent en tout lieu décernés ne l'avaient pas plus arraché à sa rustique maison banlieusarde qu'il n'avaient fait dévier sa haute conscience ni affaibli sa maîtrise en l'incitant à surproduire. Loin de s'abaisser à des concessions envers l'insolite, les paradoxes et la facilité, fort de son immense expérience, il n'hésitait pas voilà environ 18 mois à dénoncer, à la radio, les méfaits de l'art dit abstrait... Décisive condamnation que celle-ci émanant d'un artiste qui, armé de la plus solide formation classique, virtuose de la pointe et de la lithographie figurative, s'était dès 1912 situé à l'avant-garde des recherches du cubisme synthétique. Il ne semblait plus rien garder de commun avec le Jacques Villon humoriste et satiriste du *Courrier Français* et de *L'Assiette au Beurre*. Mais c'est pourtant sa formation classique qui lui permit de réaliser, dans une facture cubiste, d'admirables portraits (les siens, celui de Camille Renault, etc...) tout comme c'est elle qui en lui enseignant la technique de la couleur, lui permit de parer de la plus délicate, de la plus subtile et savante magie des nuances, les sujets qu'il ne cessa de demander à la réalité : moissonneuses, appareils portuaires, aérodromes, etc...

Avec Villon est mort un grand maître dont on ne saurait trop souhaiter que les artistes futurs soient aptes à retenir l'exigeante leçon.



Jacques VILLON : Homme dessinant

A l'aube de la saison nouvelle

APRES un été qui ferma les galeries dont certaines s'étaient distinguées par quelques expositions de qualité (Redon chez Bernheim jeune, Gen Paul chez J. Chalom, Fr. Masereel à la Galerie du Passer, Commère chez Reichenbach, Lorcjou chez Marcel Bernheim, Capron chez Drouant, etc...), après le tourisme devenu rituel des œuvres d'art (« Tauromachie » à Mont-de-Marsan, la Lithographie à Chartres, Ozenfant à Honfleur puis à Cannes, etc...) la vie artistique se réveille à Paris.

Les jours prochains vont voir s'ouvrir la troisième Biennale des Jeunes (les moins de trente-cinq ans), en attendant le Salon d'Automne qu'auront précédés d'intéressants salons de banlieue qui exercent un rôle fécond de décentralisation (Taverny, Juvisy, etc...).

Mais déjà commence la ronde des expositions particulières. Voici une séduisante rétrospective du galant Vertès qui s'ouvre Galerie Granoff.

Galerie Saint-Placide a lieu la traditionnelle exposition des lauréats du Prix de la Critique pour l'année 63. Avec une statue animalière représentative de l'original talent stylisateur de Claude Lhoste, elle met en relief les qualités plastiques des œuvres de deux artistes que l'on peut désigner comme des visionnaires : Luc Simon, dont la fertile imagination se plaît à rêver dans les décors de forêts mystérieuses évoquées à l'aide d'un dessin savant et d'un colorisme grave et raffiné à la fois; Vigroux qui traduit dans une gamme de tons plus limitée mais justifiée les visions qui surgissent à ses yeux devant les rudes falaises des Causses, soudain peuplées de formes féminines en quoi se métamorphosent les roches. L'un et l'autre témoignent une évidente et forte personnalité.

LA QUARANTAINE

LES murs de la classe de sixième, grande salle située à l'extrémité de l'aile réservée aux cours primaires, recouverts de planches géographiques, géologiques, anthropomorphiques, zoologiques, anatomiques, aux couleurs bariolées, et de reproductions en noir et blanc de tableaux célèbres rejoignant derrière l'estrade de notre professeur, M. Cadiou, les extrémités du double tableau noir. Près de la porte d'entrée, une armoire-bibliothèque interrompait le flot d'images qui se pressaient dans tous les espaces disponibles, même entre les fenêtres. J'avais alors dix ans et connaissais pas mal de mes camarades depuis les années précédentes. Ce noyau d'anciens s'était vu soudain adjoindre de nombreux arrivages. Il y avait d'abord quelques boursiers de l'Alliance israélite; puis venaient les provinciaux dépêchés au lycée pour le certificat d'études primaires; enfin des étrangers venus de France, d'Iran, de Chypre et de Turquie surtout. Quant à

par

Fereydoun HOVEYDA

l'âge, l'éventail s'élargissait encore davantage. Je revois le visage d'un Chiïte du Liban sud dont la barbe, mal rasée, témoignait clairement de ses vingt ans passés, visage sur lequel il m'est impossible aujourd'hui de placer un nom; de même un Turc grassouillet, tout roux, qui s'habillait avec recherche; et un Grec de dix-sept ans, dont les parents étaient venus s'installer au Liban: il était maigre comme un clou et nageait littéralement dans ses vêtements. Je me souviens très bien de ses traits: figure allongée, grand nez mince, pomme d'adam saillante et mobile. Il s'appelait Aristote Postapoulos. Grâce à sa présence parmi nous, j'appris à dix ans, l'existence de la logique aristotélicienne tout comme, des années plus tard, un autre Grec, le philosophe Archimède Kastos, m'initia aux principes non aristotéliciens. D'autres nouveaux arrivèrent au cours du premier trimestre, par exemple, l'Éthiopien Waldé Ras Chao. Nous l'aperçûmes d'abord pendant la récréation quand le surveillant-général, que sa barbe-fleuve signalait à des centaines de mètres de distance, le conduisit vers notre maître. Nous éclatâmes de rire à son passage, parce qu'il portait des anneaux d'or à ses oreilles. Sa peau était tellement noire qu'elle reluisait à la lumière du jour. Il nous quitta d'ailleurs l'année suivante, à cause de la guerre italo-éthiopienne. C'est cette année-là aussi que Jacqueline entra au lycée. La plupart d'entre nous allaient poursuivre ensemble jusqu'aux deux bacheliers. A la variété de nationalités (Libanais, Persans, Syriens, Indiens, Irakiens, Arméniens, Français, Belges, Turcs, Grecs, Égyptiens, Russes-blancs, Palestiniens, Éthiopiens..., etc.) correspondait un assortiment de religions diverses: musulmans, sunnites, chiïtes, bahais, catholiques, maronites, orthodoxes, zoroastriens, juifs, bouddhistes. La même variété se manifestait dans les origines sociales des élèves.

Jusqu'en sixième nous connaissions assez peu de choses sur nos différences confessionnelles. Par la suite, nos notions se précisèrent là-dessus. Le premier choc vint au contact des boursiers de l'Alliance israélite. Ils étaient une

semi-douzaine qui demeuraient le plus souvent ensemble en groupe compact et ne frayaient pas beaucoup avec nous, malgré nos avances. Les choses se gâtèrent un jour de composition de calcul, vers la fin du premier trimestre. Adnan Ahmar, que je connaissais depuis le jardin d'enfant et dont la paresse était devenue proverbiale (ce qui ne l'empêchait pas de réussir aux examens de passage, à la session d'octobre, toujours de justesse) se trouvait placé pour la circonstance à côté de Moïse Chalom, un bûcheur au caractère ombrageux, orphelin et pupille de l'Alliance israélite. Il refusa de laisser copier Adnan, fait qui ne s'était jamais produit dans les annales de notre groupe. L'après-midi du même jour, pendant la récréation de trois heures, Adnan convoqua une réunion des « anciens » (ceux qui étaient au lycée depuis plusieurs années déjà) dans la cour qui s'étendait derrière le réfectoire des internes:

« — Ce sale Juif a refusé de me laisser copier. »

C'était la première fois que j'entendais l'expression: « sale Juif ». L'indignation fut générale! Jacques Labattière, fils du professeur de philosophie, traita Chalom de « youpin ». Majid Savé nous apprit que l'on se méfiait beaucoup des Juifs dans son pays. On discuta sur les mesures à prendre. Finalement, Ivan Guérassimov, long garçon dégingandé, proposa une motion qui fit l'unanimité. (A peu près: « — Nous allons les mettre en quarantaine. Interdiction absolue de leur parler, de leur répondre, de s'asseoir à côté d'eux. »



« — Mais les filles et les autres? » demanda Boghos Aranjian, dont les cuisses épaisses tendaient l'étoffe de ses culottes courtes.

Les filles ne faisaient pas partie du comité des anciens. Les nouveaux élèves non plus.

« — On va les convoquer à la sortie de quatre heures pour leur signifier la décision. »

Ivan Guérassimov rédigea séance tenante une circulaire, puis feuilletant un carnet de poche, lui donna le n° 7. C'était une manie chez lui de numéroter tout: devoirs, lettres, livres..., etc. Cette prédisposition en avait fait tout naturellement une sorte de secrétaire général de notre groupe. La page arrachée au cahier circula pendant la classe. Chaque élève qui la recevait sous le banc la passait au suivant et se retournait vers Guérassimov pour marquer son consentement. (.....)

A la sortie, une réunion improvisée se tint sur le trottoir de la rue Achrafieh, les internes y participèrent de derrière la grille que le concierge venait de fermer. Le mot d'ordre fut approuvé et tout au long du trimestre les Juifs de la classe se trouvèrent en état de quarantaine, ce qui d'ailleurs ne les gêna pas beaucoup, vu qu'ils formaient déjà un groupe compact et frayaient peu avec les autres. Il n'y avait d'ailleurs de notre part aucun sentiment raciste, chose dont nous ne soupçonnions même pas l'existence. Le fait que les boursiers faisaient bande à part nous agaçait et le refus de laisser copier Adnan Ahmar nous avait réellement indignés parce que nous avions une conception très poussée de la solidarité. Les Juifs, que personne n'avait évidemment mis au courant de nos décisions, s'aperçurent très vite de notre changement d'attitude. Certains d'entre eux essayèrent de briser la quarantaine. Mais la vigilance régnait dans nos rangs. Un de nos camarades français, Louis Bar-

Un diplomate égyptien vivant à Paris, éduqué au Liban, où il a fréquenté le Lycée français, s'emploie à se comprendre et à se définir en analysant son comportement, ses souvenirs, au cours d'une réception chez un industriel parisien, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1960. Tel est le « sujet » du roman passionnant de Fereydoun Hoveyda « Les quarantaines », dans la mesure où l'on peut, en l'occurrence, parler de sujet. C'est une vie, et plus encore une conscience que nous livre l'auteur. Avec une sincérité qui se veut absolue, son personnage s'acharne à cerner, à saisir la vérité dans le flot des événements et des faits que le Temps brasse au dehors et au dedans de chaque être humain. Il s'efforce de bannir les clichés, les idées préconçues, les modes de raisonnement qui faussent la réalité. Et son effort douloureux le conduira, au petit matin, à se découvrir lui-même ou du moins à voir plus clair en lui.

C'est l'idée de « quarantaine » qui le hante tout au long de cette quête. Dès son enfance, il s'est senti différent des autres, inadapté, indésirable, voué à une étrange solitude dans sa vie familiale, dans son amour, de même que, plus tard, sur le plan des rapports sociaux et politiques. La contradiction entre ses attaches arabes, son enfance en pays colonisés et sa culture occidentale n'est pas la moindre cause de son malaise. Il le surmontera en affirmant sa vocation à être un trait d'union, à favoriser la compréhension réciproque, l'amitié entre Orient et Occident.

Fereydoun Hoveyda qui, né à Damas, est lui-même diplomate iranien en France, a introduit dans cette œuvre, des données d'une évidente authenticité. Le « souvenir entier » que nous reproduisons ici, avec l'aimable autorisation des Editions Gallimard, évoque en termes émouvants, le problème des rapports entre enfants de communautés différentes.

disse, fils de colonel, parla un jour à Isaac Lévy. Le soir même, nous l'attendîmes au coin de la rue Achrafieh et nous le rossâmes d'importance. Il s'en plaignit à ses parents. Ainsi l'affaire fut éventée, et le surlendemain, le proviseur, Roger Courinaud, dont la figure avançait comme le museau d'un animal, vint en classe et occupant la chaire nous fit une leçon de morale d'une heure, à

demandèrent à changer de place pour ne pas être à côté de lui. Le mouchardage était abhorré même par Cadiou qui trouva plus simple de déplacer Chalom, qu'il obligea à partager au premier rang le banc qu'occupait toute seule Denise Corso. La classe tout entière le considérait comme une espèce de transfiguré intolérable et méprisable. Personne ne lui parlait, personne ne le saluait. Il

la place de Cadiou, sur les races humaines, leur égalité, la solidarité..., etc. A travers son discours, nous apprîmes lentement l'existence du racisme et de l'antisémitisme. J'ai complètement oublié les mots qu'utilisa le proviseur. Mais je me rappelle très bien son ton doux et convaincant, et l'impression qu'il nous fit. Pendant la récréation qui suivit, les « anciens » tinrent une réunion qui décida que seul Moïse Chalom serait maintenu en quarantaine et que Guérassimov entrerait en contact avec les autres « boursiers » de l'Alliance israélite pour leur offrir de participer à nos jeux. Cet incident nous révéla que le groupe des Juifs eux-mêmes ne considérait pas avec sympathie Chalom dont le caractère renfermé énervait tout le monde. D'ailleurs, à quelque temps de là, la mesure prise contre Moïse Chalom tomba dans l'oubli.

M AIS Chalom commit au troisième trimestre une faute tellement grave que nous en fûmes littéralement indignés. Depuis les incidents du premier trimestre, l'unité de la classe s'était ressoudée et nos camarades juifs, du moins certains d'entre eux, participaient à nos chahuts. Ils restaient cependant groupés dans un coin du fond. Un jour que Cadiou nous expliquait le principe de la vapeur-travail appliqué aux locomotives, Isaac Lévy siffla, provoquant une hilarité générale. Cadiou se retourna, et les mains aux hanches considéra la classe.

« — Qui a sifflé? »

Comme personne ne répondait, Cadiou, dont le regard errant venait de se fixer sur Chalom, interpella ce dernier:

« — Chalom, au coin!

« — Mais c'est pas moi!

« — Qui est-ce alors?

« — Lui! »

Chalom désignait Lévy.

Moïse Chalom reçut ce jour-là une formidable raclée. Ses camarades juifs

s'adapta d'ailleurs non sans dignité à sa nouvelle situation, venant le dernier, partant le premier. Il passait les récréations dans la cour des grands.

A partir de ce moment, je ressentis une certaine pitié pour Chalom. Sa solitude me fascinait, me rappelant sans doute ma propre inadaptation, ma façon de me sentir étranger. Mais je n'osais pas l'aborder de peur d'attirer la foudre de mes camarades. Lorsqu'ils tourmentaient Chalom sur son passage, je participais lâchement à leurs plaisanteries. De ceci, il me resta un léger sentiment de culpabilité dont je pris conscience avant même la fin de l'année scolaire.

Les examens du certificat d'études eurent lieu dans la deuxième quinzaine de mai. Contrairement à toute attente, Chalom le bûcheur échoua. Comme les vacances scolaires ne commençaient qu'au début de juillet, les cours se poursuivaient sous forme de préparation pour le cycle secondaire. Nous ne revîmes pas Chalom. Ses camarades de l'Alliance israélite n'avaient pas non plus de nouvelles de lui.

En juin, un jour que j'accompagnais ma mère au Souk Sursock, j'aperçus au loin dans une des ruelles étroites un garçon dont la silhouette me parut familière. Il portait un éventaire suspendu à ses épaules. C'était Moïse Chalom. Il vendait des lacets de chaussures et des boîtes d'allumettes. Je fis un mouvement vers lui et l'appelai. Il tourna la tête vers moi et soudain se mit à courir bousculant sur son passage les gens qui le traitèrent de tous les noms.

Cette rencontre m'impressionna à tel point que j'éprouvai beaucoup de difficultés à m'endormir ce soir-là. Je me sentais inexplicablement responsable de ce qui était arrivé à Chalom. Pourtant je ne dévoilais pas ma découverte à mes camarades comme si un secret me liait à Chalom. Mais le visage affolé du jeune garçon m'obséda longtemps. Je n'ai jamais plus revu Chalom.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Un programme extraordinaire

Salle Pleyel

AU GRAND GALA ANTIRACISTE

Retenez dès maintenant vos places au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e) - Tél. GUT. 09-57 - Billets de 4 à 10 Francs.